

**Horaire des prières**  
Fajr : 04h05 Dohr : 12h45  
Asr : 16h33 Maghreb : 19h48 Isha : 21h18

**Iftar : 19h47**  
**Imsak : 03h56**

**MÉTÉO**

Alger	: 24°	16°
Oran	: 25°	16°
Annaba	: 29°	16°
Béjaïa	: 24°	15°
Tamanrasset	: 36°	21°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

Vendredi 8 - Samedi 9 mai 2020 / 15-16 Ramadhan 1441 - N° 2514 - 7<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

75<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945

**Le président Tebboune décrète le 8 mai "Journée nationale de la mémoire"**

P.p 4-24

SAHARA OCCIDENTAL-COVID-19

**L'ANP met à la disposition du peuple sahraoui un hôpital de campagne**

P. 24

COURS DU PÉTROLE

**Arkab : "le marché retrouvera son équilibre au deuxième semestre de 2020"**

P. 7

## REVISION DE LA CONSTITUTION

# L'avant-projet soumis à discussion

Les services de la Présidence de la République ont entamé jeudi la distribution de la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution aux personnalités nationales, académiciens, partis politiques, organisations de la société civile, syndicats et organisations estudiantines, pour débat et enrichissement,

a indiqué un communiqué de la Présidence de la République, en précisant "qu'il s'agit d'un simple projet de texte appelé à être modifié et soumis à tout ajout ou suppression, et appelle au strict respect des mesures préventives de la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19)". L'agence APS qui rapporte l'information a

résumé les principaux axes de l'avant-projet dans « le renforcement des droits fondamentaux et des libertés publiques, la séparation des Pouvoirs, une justice indépendante ainsi que la moralisation de la vie publique. »

DKnews/APS



### FINANCE ISLAMIQUE

**L'Autorité de la fatwa commence l'étude des dossiers d'institutions financières**

P. 6

### TRANSPORT MARITIME

**Le DG du groupe "Serport" annonce des pertes de près de 230 millions DA depuis le début de la crise sanitaire**

P. 6

### COVID-19/TOURISME

**Le SNAV appelle à un plan de sauvetage national du secteur du tourisme**

P. 6

### SANTÉ

#### BALLONNEMENTS

**Comment utiliser le charbon végétal ?**

P.p 12-13

### FOOTBALL

FAF

**Une conférence sur la méthodologie d'entraînement et l'analyse vidéo mardi prochain**

P. 21



UNESCO  
**Réunion sur l'impact socioculturel de Covid-19 sur l'avenir des sociétés africaines**

P. 16

### MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

**Arrestation de sept narco-trafiquants et saisie de plus de 53 kg de kif traité**

P. 24

## ÉMIGRATION CLANDESTINE - MOSTAGANEM

### Démantèlement d'un réseau d'émigration clandestine



Les services de police de la wilaya de Mostaganem ont récemment démantelé un réseau organisant des opérations d'émigration clandestine par mer, a-t-on appris jeudi de source sécuritaire. Une patrouille de police nocturne dans la commune de Benabdelmalek Ramdane (37 km à l'est de Mostaganem) a arrêté un suspect, originaire de la wilaya de Chlef, qui projetait de quitter le territoire national par mer avec d'autres personnes, a-t-on indiqué.

Les investigations menées par la police ont dévoilé que le reste du groupe de harraga se trouvait dans une maison attendant leur embarquement.

La fouille de la maison a permis l'arrestation de quatre personnes âgées entre 21 et 35 ans originaires des wilayas de Mostaganem, Tipasa, El Tarf et d'Alger.

Le principal instigateur de l'opération d'émigration clandestine au niveau de la plage de Dekara, sur la côte-ouest de la commune de Benabdelmalek Ramdane, a été aussi arrêté avec en sa possession un morceau de drogue.

Après récupération d'une embarcation dont le propriétaire a quitté clandestinement le territoire national et d'autres matériels d'embarquement, les enquêteurs ont dévoilé sur place un plan d'émigration clandestine établi par les passeurs. Les six prévenus ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi Ali qui a ordonné de placer le principal accusé et le mis en cause dans cette affaire en détention provisoire, alors que le reste du groupe est convoqué en citation directe.

## ANP - 8 MAI 1945

### L'Etablissement central du matériel de la GN de Sidi Moussa baptisé du nom du Chahid "Ramdane Bey Abdelkader"

Le Commandant de la Gendarmerie nationale (GN), le général Arar Abderrahmane a présidé, jeudi, la cérémonie d'appellation de l'Etablissement central du matériel de la GN de Sidi Moussa, baptisé du nom du Chahid "Ramdane



Bey Abdelkader", à l'occasion du 75e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, indique un communiqué de la GN.

Le Commandant de la Gendarmerie nationale a saisi cette occasion pour rappeler aux membres de la Gendarmerie nationale et aux cadres de l'Etablissement central du matériel en particulier, « le cher tribut payé par nos aïeux et l'ampleur des souffrances et tragédies subies pour que vive l'Algérie libre et indépendante », les appelant à « prendre exemple sur les héros et sommités de l'Algérie, afin de le hisser haut le drapeau de notre cher patrie et se vouer à son service et au service du peuple », indique le communiqué.

Né le 10 avril 1939 à Sidi Moussa, fils de Mohamed et Amara Zohra, le Chahid Ramdane Bey Abdelkader avait grandi au sein d'une famille modeste et poursuivi ses études dans l'école de Cheikh H'nifi dans la localité de Ouled Allal à Sidi Moussa où il apprit la moitié du Saint Coran et étudia les principes de la langue arabe dans les zawiyas.

Il contribua à la construction de plusieurs centres d'approvisionnement dans la localité de Ouled Allal, avant de rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1957 dans la wilaya IV dans la région de Bougara et Hammam Melouane.

Il tomba en martyr en 1960 dans les maquis de l'Atlas blidéen dans un endroit inconnu.

## DJELFA

### Des éleveurs font don de 200 têtes d'ovins aux citoyens de Blida



Des éleveurs de Djelfa ont fait don de 200 têtes d'ovins, dans le cadre d'une caravane de solidarité destinée aux citoyens de Blida, en guise de contribution à l'effort de solidarité inter-wilayas, en cette conjoncture de pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19). Le coup d'envoi de cette caravane a été donné, jeudi, par le wali Mohamed Benamar, à partir du complexe des viandes rouges de Hassi Bahbah (50 km au nord de Djelfa).

Il s'agit de près de 200 têtes d'ovins, abattus et dépecés au complexe des viandes rouges de Hassi Bahbah, dont la direction a mobilisé tout le personnel, au titre de cette action de solidarité humaine.

Dans sa déclaration, à l'occasion, le wali s'est félicité de cet élan de solidarité, exprimant, a-t-il dit, la "générosité légendaire des enfants de Djelfa, et la solidarité des algériens en temps de crise".

"Cette opération, qui a été préparée depuis des jours, est le reflet des valeurs de charité et de générosité, qui ont toujours imprégné les éleveurs de la capitale de la Steppe, qui veut ainsi exprimer sa solidarité avec la Ville des roses, slogan choisi pour cette caravane", a indiqué à l'APS, le secrétaire général de la chambre d'agriculture, Abdelkader Belkhir.

De nombreux éleveurs ayant pris à cette caravane ont pour leur part assuré, à l'APS, que cette action a été dictée par leur "conscience humaine et le sentiment de soutien", de leur prochain qui les anime, priant dieu pour qu'il guérisse tous leurs concitoyens de Blida affectés par ce virus.

## ENVIRONNEMENT - CHLEF

### Découverte d'un oiseau Ababil par un citoyen qui le remet aux services des forêts

Un citoyen de Chlef a trouvé, jeudi, un martinet noir (Apus apus), une espèce d'oiseau de la famille des apodidés, également appelé oiseau Ababil, qu'il a remis aux services de la Conservation des forêts de la wilaya. Selon le chargé de l'information auprès de ces services, Mohamed Boughalia, "un citoyen a remis à la Conservation des forêts un martinet noir, qui a été examiné et placé sous protection, car il s'agit d'une espèce rare digne d'intérêt", a-t-il indiqué à l'APS. "Un expert en protection des oiseaux a examiné l'oiseau qui se trouve en très bon état", a-t-il ajouté.

"Nous ignorons, néanmoins, les raisons de sa chute sur terre, car il s'agit d'un excellent voilier vivant généralement dans les airs, et sur les hauteurs", a précisé le même responsable. Après avoir loué la "conscience environnementale" de ce citoyen, qui n'a pas hésité à prendre contact avec la direction des forêts pour lui remettre cet oiseau, il a exprimé son souhait pour la "fédération des efforts de tous, en vue de protéger ce type d'oiseaux rares, et contribuer, par la même, à la sauvegarde de la biodiversité", a-t-il souligné. Selon le chef du service de la protection de la faune et de la flore, Mohamed Arrous, il s'agit d'un "oiseau mâle, de 16 cm de long.

Cette espèce se distingue par ses ailes en forme de faucille, corps effilé et une coloration foncée.

Excellent voilier, le martinet vit généralement dans les airs et ne descend que très rarement sur terre", a-t-il observé.

"Cet accident est le zème du genre à Chlef, car ce type d'oiseau a déjà été observé précédemment dans la région de Ténés (55 km au nord de la wilaya)", a-t-il souligné. "Le sort de cet oiseau sera décidé après consultation avec des experts du Centre cynégétique de Zéralda (CCZ).

Soit il sera relâché sur les hauteurs, après avoir bénéficié de soins bien sûr, ou alors il sera remis au CCZ, pour des examens plus poussés et sa prise en charge", a informé le même responsable.

## DISTRIBUTION EAUX - PANDÉMIE

### La SEAAL réduit le nombre de ses agences ouvertes à 25, privilégie le E-paiement

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a annoncé jeudi la réduction du nombre de ses agences ouvertes à 25 sur un total de 40 agences, et ce en raison de la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19). "Soucieuse d'assurer la continuité du service, la SEAAL a maintenu ouvertes un total de 25 agences, dont 15 à Alger et 10 à Tipasa, et ce dans le but d'enrayer la propagation du Covid-19 et protéger ses clients et ses fonctionnaires", a précisé la SEAAL dans un article publié sur sa page Facebook. Il s'agit dans la wilaya d'Alger des agences de Bir Mourad Rais, Chéraga, Ain Naadja, Baraki, Appreval (Kouba), Sebala, Bologhine, Sidi Abdellah, Bouzereah, Zéralda, Dar El Beida, Rouiba, Ruisseau et Bordj El Kiffan, outre les agences de Damous, Gouraya, Cherchel, Sidi Amar, Menaceur, Hadjout, Tipasa, Bousmail, Fouka et Kolea. La SEAAL a appelé, dans ce sens, ses clients à régler leurs factures dans les délais afin de leur garantir la poursuite des services publics d'eau et d'assainissement et d'éviter l'accumulation des dettes. La Société a rappelé à ses clients que plusieurs modalités de paiement ont été mises à leur disposition.

Outre la possibilité de paiement au niveau de chaque agence, la SEAAL met en place plusieurs moyens de paiement numérique. Entre autres moyens de paiement, l'application "Wakalati" et le portail "Baridinet" en utilisant les cartes bancaires et gold, en sus du site électronique de la SEAAL en utilisant les mêmes cartes.

## SFISEF (SIDI BEL ABBÈS)

### Un brigadier-chef de police blessé par balle par sa collègue au siège de la Sûreté urbaine

Un brigadier chef de police a été blessé, mercredi au siège de la Sûreté urbaine de Sfisef relevant de la Sûreté de wilaya de Sidi Bel Abbès, par une balle provenant de l'arme de service de sa collègue, indique jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Un brigadier chef de police a été touché, mercredi 6 mai 2020 à 8h30 au niveau de la Sûreté urbaine de Sfisef relevant de la Sûreté de Sidi Bel Abbès, par une balle provenant de l'arme de service de sa collègue", note le communiqué. "La victime, touchée au niveau de sa jambe, a été évacuée au CHU Dr Abdelkader Hassani de Sidi Bel Abbès où son état demeure stationnaire, après avoir reçu les soins nécessaires", ajoute la source, soulignant qu'"une enquête a été ouverte par le parquet territorialement compétent".

## EFFONDREMENT PARTIEL D'UN IMMEUBLE À HUSSEIN DEY

### Une petite fille extraite des décombres

Les services de la protection civile ont extrait des décombres une petite fille atteinte de blessures diverses suite à l'effondrement mercredi après-midi d'un bâtiment sis à la rue Tripoli dans la commune d'Hussein Dey à Alger, a déclaré à l'APS le chargé de l'information et de la communication à la Direction générale de la protection civile, le capitaine Nassim Bernaoui.

Cette opération de sauvetage qui a permis d'extraire une petite fille âgée de 2 ans des décombres a duré plus d'une heure, a fait savoir le responsable, indiquant que la petite fille, qui est atteinte de blessures diverses, est sous le choc et est actuellement sous suivi au CHU Mustapha Pacha. Le sauvetage a été mené sous la direction du directeur général de la protection civile, Boualem Boughlaf, a précisé le capitaine Bernaoui, indiquant que quelque 100 agents étaient mobilisés répartis sur les différentes équipes actives et de réserves, à l'instar de l'équipe spécialisée dans la recherche sous les décombres, l'équipe cynotechnique, l'équipe de sauvetage dans les lieux difficile d'accès relevant de la protection civile de la wilaya d'Alger ainsi que et l'unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar El Beida. L'immeuble sis au 64 rue de Tripoli est soumis actuellement au contrôle par une équipe de la protection civile, ajoute-t-on de même source. Deux étages (5e et 6e) du bâtiment de six étages sis Rue Tripoli dans la commune d'Hussein Dey (Alger) se sont effondrés mercredi après-midi. Le bâtiment a été évacué de ses habitants.

Au début de l'opération de sauvetage, une première victime a été extraite des décombres.

Il s'agit d'une dame qui se trouve dans un état grave et qui a été transférée au service des urgences.



## RÉVISION DE LA CONSTITUTION

# La Présidence de la République entame la distribution de la mouture de l'avant-projet

Les services de la Présidence de la République ont entamé jeudi la distribution de la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution aux personnalités nationales, académiciens, partis politiques, organisations de la société civile, syndicats et organisations estudiantines, pour débat et enrichissement, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. "La Présidence de la République affirme qu'il s'agit d'un simple projet de texte appelé à être modifié et soumis à tout ajout ou suppression, et appelle au strict respect des mesures préventives de la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19)".

## Les exigences de l'Etat de droit détaillées dans la mouture de l'avant-projet

La mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution, dévoilée jeudi par la présidence de la République, a détaillé dans son exposé des motifs les axes contenus dans la lettre du Président Abdelmadjid Tebboune, soulignant que les exigences de l'Etat de droit consistent en le renforcement des droits fondamentaux et des libertés publiques, la séparation des Pouvoirs, une justice indépendante ainsi que la moralisation de la vie publique.

Au chapitre du renforcement des droits fondamentaux et de des libertés publiques, le document dont l'APS a obtenu une copie, a relevé que le Comité d'experts chargé de formuler des propositions sur la révision de la Constitution, présidé par Ahmed Laraba, a introduit une vingtaine de nouveaux droits et libertés consacrés par les conventions internationales ratifiées par l'Algérie et auxquelles le préambule de la Constitution fait désormais écho.

Le document a relevé notamment l'importance de nouveaux droits et libertés dans la "pacification de la vie démocratique" dans son ensemble", ajoutant que le Comité a introduit les règles et régimes juridiques les plus communément admis, citant le régime de la simple déclaration pour l'exercice de certaines libertés collectives, les restrictions aux droits, libertés et garanties ne pouvant intervenir que par voie législative et seulement pour des motifs liés à l'ordre public, à la sécurité nationale et à la sauvegarde d'autres droits et libertés pour la Constitution.

Le chapitre relatif aux droits et libertés a été conforté, dès ses premières dispositions, par une série de prescriptions à caractère impératif à l'endroit de l'ensemble des pouvoirs publics, est-il relevé dans cette mouture, précisant que "c'est là une nouveauté qui mérite d'être soulignée en considération de la sécurité juridique et démocratique qu'elles procurent".

S'agissant de l'axe relatif à "une séparation et une organisation des pouvoirs rationalisée et équilibrée", et au sujet du "réaménagement de l'Exécutif", le document note que trois questions, soumises à débat, ont polarisé l'attention du Comité dans l'objectif de limiter le pouvoir présidentiel, à savoir "l'institution d'un chef de gouvernement avec un programme propre, la suppression du pouvoir reconnu au président de la République de légiférer par voie d'ordonnance, la répartition du pouvoir de nomination entre le président de la République et le chef du gou-



vernement ainsi que la suppression du tiers présidentiel de la composition du Conseil de la nation".

Le document note aussi que "l'hypothèse d'opter pour un régime parlementaire a été écartée" et que "la solution ayant emporté l'adhésion est celle d'un régime semi-présidentiel qui consisterait à maintenir le schéma actuel dans le but d'assurer l'unité ainsi que la cohésion de l'Exécutif, de rationaliser son travail, d'émanciper le président de la République des charges de la gestion gouvernementale et surtout sauvegarder la légitimité qu'il tient de son élection au suffrage universel".

Cependant, le Comité a tenu compte aussi de "l'éventualité des évolutions que pourrait connaître le contexte politique, en laissant la faculté au président de la République de charger le chef du gouvernement d'élaborer son propre programme après consultation de la majorité parlementaire".

Par ailleurs, le Comité a estimé, dans ses propositions, que l'institution d'une vice-présidence de la République est de nature à apporter au président de la République un "appui dans l'accomplissement de ses missions chaque fois qu'il l'estimerait nécessaire".

"Le vice-président peut assurer les charges de l'intérim en cas d'empêchement. En cas de vacance, la possibilité qu'il puisse assurer la continuité du mandat du président de la République a été envisagée. L'idée est de garantir la continuité dans le fonctionnement des institutions", est-il noté dans le document.

S'agissant des rapports entre l'Exécutif et le législatif, le principe consiste à "élargir les attributions du parlement en matière de production législative" et "contenir au maximum l'étendue du pouvoir réglementaire que détient le président de la République".

Le Comité a également œuvré pour un renforcement des pouvoirs de contrôle du parlement sur l'action gouvernementale et à pouvoir, désormais dans le cadre du renforcement de son contrôle, d'interpeller le gouvernement sur l'état d'application des lois.

En matière de contrôle, les droits de l'opposition parlementaire, déjà consacrés, ont été renforcés par la possibilité qui leur est offerte, entre autres de présider par alternance les commissions juridique et des finances avec la majorité parlementaire, selon les propositions contenues dans cette mouture.

Au sujet du Conseil de la nation, le Comité a estimé que "l'existence de l'institution demeurerait nécessaire au renforcement de la représentation, à l'équilibre institutionnel et à la pérennité de l'Etat".

Aussi et dans le prolongement des nouvelles attributions qui ont été conférées au Conseil de la nation lors de la dernière révision de la constitution en 2016, le Comité a considéré qu'il était "opportun de réserver la représentation au sein du tiers présidentiel aux seules compétences nationales dans les différents domaines de la vie sociale, économique et culturelle...", considérant que pour le bon accomplissement de leur mission "ces personnalités ne doivent pas avoir d'appartenance partisane".

Le Comité a convenu de substituer à la notion de "pouvoir judiciaire" celle de "justice", en raison de la connotation symbolique qu'elle recouvre, note le document, relevant que pour des raisons réelles ou supposées, son exercice semble demeurer, pour une bonne partie des citoyens, en décalage par rapport à l'explosion de la demande de justice.

Les propositions du Comité en vue de conforter l'indépendance du juge ont consisté à faire interdiction aux différentes ins-

titutions publiques de prendre des mesures de nature à porter atteinte à cette indépendance ou toute entrave à l'exécution des décisions de justice. Cette interdiction a été assortie de sanctions que la loi doit prévoir, de même que l'obligation d'indépendance a été mise à la charge du juge.

Le Comité a en outre porté son attention sur la composition des missions du Conseil supérieur de la magistrature en tant qu'institution garante de l'indépendance de la justice. En ce sens, les propositions ont porté sur l'autonomie de l'Organe en vue de le soustraire à l'influence de l'exécutif et réhabiliter son rôle dans la gestion du corps des magistrats.

Ainsi, la composition du Conseil de la magistrature est fixée désormais par la Constitution. Le Conseil est présidé par le président de la République en sa qualité de garant de la Constitution, alors que la vice-présidence du Conseil est dévolue non pas au ministre de la Justice mais au premier président de la Cour suprême qui peut suppléer ce poste. Le Président de la République, est-il rapporté dans le document.

Aussi et dans le souci d'assurer une bonne administration de la justice, les droits des justiciables ont été renforcés de sorte à leur permettre un égal accès à la justice à leur garantir le droit à un procès équitable et à les protéger de tout abus éventuel de la part des juges.

### La justice constitutionnelle : garantir la primauté de la constitution=

Le Comité des experts a proposé le passage du Conseil constitutionnel à une Cour constitutionnelle à l'exemple des tendances internationales, en vue d'asseoir un contrôle "plus harmonieux tout en apportant plus d'indépendance à l'institution".

En ce sens, l'institution d'une

Cour constitutionnelle suppose "une révision de sa composition, de ses attributions ainsi que l'établissement de nouvelles règles de procédures pour garantir le principe du contradictoire dans le traitement des différends qui sont soumis à son examen", considérant que la nature de la composition est liée à la nature du contrôle de type juridique et juridictionnel qu'exerce la Cour constitutionnelle.

En ce qui concerne les attributions de la Cour constitutionnelle, celles-ci ont été étendues au contrôle de la conformité des lois aux conventions et au contrôle des ordonnances prises par le président de la République, note le document, précisant que dans cet esprit, le Comité a proposé que la question prioritaire de constitutionnalité soit étendue aux règlements.

Le Comité a aussi considéré qu'il était "nécessaire que le Président de la République soumette à la Cour, pour avis, les actes pris dans l'exercice de ses compétences durant l'état d'exception".

Il est également proposé de manière plus générale que la législation ne doit pas contenir des dispositions de nature à favoriser la corruption, comme par exemple l'excès de conditions juridiques fondées sur le régime et l'autorisation préalable, tout en évoquant le rôle dévolu à la Cour des comptes en sa qualité d'institution de contrôle.

Il est en outre conféré un statut constitutionnel à l'Autorité nationale indépendante des élections en précisant la nature de sa composition de sorte à garantir son indépendance et sa représentativité.

En outre, le Comité a proposé que les principes de décentralisation et de déconcentration soient énoncés de manière explicite dans la Constitution, soulignant en même temps le besoin de "repenser" l'organisation administrative du pays et les collectivités territoriales.

Le volet des rapports entre l'administration et les administrés a également retenu l'intérêt du Comité de manière à rapprocher l'administration des citoyens ainsi que celles visant à garantir leur égal traitement, la célérité et la transparence dans le règlement des situations administratives, suggérant aussi la suppression de la disposition limitant l'accès des binationaux à certaines fonctions au sein des institutions publiques.

Enfin et de l'avis unanime du Comité, la disposition relative à l'officialisation de l'amazigh doit être citée au nombre des dispositions insusceptibles de faire l'objet de révision.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE ET DES AYANTS-DROIT, TAYEB ZITOUNI :

## "Le message des chouhada impose au peuple algérien de resserrer ses rangs pour construire l'avenir"

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni, a indiqué jeudi à Alger que le message des chouhada imposait au peuple algérien de resserrer ses rangs pour construire l'avenir.

Dans une allocution au Musée du moudjahid, lors d'une conférence organisée à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire des massacres du 8 mai 1945, M. Zitouni a précisé que "le message sacré légué par nos chouhada qui ont versé leur sang pour la libération, nous impose de resserrer nos rangs pour construire l'avenir" qui passe, a-t-il dit, par "attachement aux idéaux qui ont présidé à la lutte de nos aïeux au fil des ans".

"La valorisation de notre legs historique et sa transmission aux générations futures permettent d'immuniser notre nation et de renforcer les liens avec la patrie en s'inspirant des gloires de son passé pour mener à bien l'édification d'une nouvelle Algérie forte", a affirmé le ministre. "Le peuple algérien restera redevable à ces héros et à tous les martyrs qui ont ouvert la voie de la libération, des révoltes populaires jusqu'à la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre", a ajouté M. Zitouni.

Pour le ministre, "les massacres du 8 mai 1945 ont marqué un tournant dans l'histoire de la lutte du peuple algérien pour s'affranchir du joug colonial", rappelant qu'"aucun autre peuple n'a subi de tels crimes qui continueraient à déshonorer leurs auteurs pour toujours". Pour sa part, le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmehti, qui a pris part à cette rencontre, a souligné que la fidélité du peuple algérien aux sacrifices des chouhada et à ceux qui ont sacrifié leurs vies pour leur patrie constitue "un message à tous ceux qui veulent du mal à l'Algérie et à tous ceux qui croient que l'Algérie cessera d'exister avec la disparition de la famille révolutionnaire". Tant que le peuple s'est imprégné de l'esprit des chouhada, il n'y a rien à craindre pour l'Algérie "qu'on a voulu, à maintes reprises, mettre à genoux sans qu'elle ne se soumette", a ajouté le ministre.

M. Belmehti a tenu à saluer l'élan national de solidarité du peuple algérien, toutes franges confondues, en cette conjoncture que traverse le pays suite à la propagation du coronavirus. Des moudjahidine ainsi que des imams ont été honorés au terme de cette rencontre.

## MASSACRES DU 8 MAI 1945

# Le souvenir est toujours vivace à Kherrata

Kherrata, la ville martyr du 08 mai 1945, 75 ans après les massacres éponymes subis alors, n'arrive toujours pas à panser ses blessures, ni à exorciser les meurtrissures de ses mémoires. Et pour cause, le mal a été trop profond et ses plaies résonnent encore comme de cinglants coups de fouet dans les têtes, convoquant à chaque fois d'insupportables douleurs.

"C'était l'horreur absolue", se remémore encore, du haut de ses 87 ans, le moudjahid Saïd Allik, témoin malgré lui, de la mort de cinq membres de sa famille, dont le père, la mère, deux frères et une sœur (Yamina), âgée à peine de quatre mois, tous exécutés à bout portant. Lui, retranché derrière un rocher, non loin de la demeure parentale a eu la vie sauve mais il s'en est sorti avec un traumatisme marqué au fer rouge et qui le poursuit à ce jour. Il n'en avait que 12 ans alors.

Saïd n'était pas le seul cas à avoir subi l'enfer des représailles coloniales, en ce jour funeste du 09 mai 1945, survenues, le lendemain des massacres perpétrés à Sétif, situés à 60 km au sud est plus loin. Des milliers de personnes en ont payé le prix et enduré dans leur chair la stratégie du pire, mise en œuvre alors. "Même les animaux, les chèvres, les chiens, et les ânes n'ont pas été épargnés", se souvient-il avec déploration, frétilant d'émotion et peinant à comprendre le pourquoi de tant de violences voire de sauvagerie. "C'était de la haine à l'état pur. Un crime collectif barbare", a-t-il opiné. Au matin de cette journée cauchemardesque et mortelle, malgré les mauvaises nouvelles parvenues de Sétif, la population avait gardé son sang-froid, tout en tenant à exprimer sa désapprobation ainsi que sa solidarité avec les victimes. "C'était un jour de marché et il faisait très beau" se souvient, pour sa part, feu Lahcene Bekhouche, dans un récent entretien avec l'APS, ajoutant que "les manifestants, venus de tous les villages environnants, s'étaient rassemblés pacifiquement à la place de la Mairie dont certains étaient porteurs de l'emblème national. Seulement, un fonctionnaire de la poste, mitoyenne, a priori, en proie à la panique, a usé de son arme et en a tué un. Il s'agit du chahid Chibani el Kheir, qui s'est éteint sur le coup et dont la mort a donné lieu à des actes de représailles de certains manifestants justifiant ainsi le déploiement par l'armée coloniale d'une véritable mécanique de la mort".

Ainsi des dizaines de personnes sans distinction ont été embarquées et jetées vivantes, manu-militari, dans les ravins des



gorges de Chaabet Lakhra, situés à la sortie de la ville, si bien qu'en fin de journée, l'eau qui y ruisselait avait pris une couleur pourpre. Et toutes les parois rocheuses, situées sur la rive droite, en ont subi le même effet se maculant outrageusement de la couleur du sang.

Lahcene Bekhouche, qui n'avait pas encore 20 ans révolus, a tout vu, lui, qui était promis à une espèce d'échafaud duquel les soldats s'adonnaient à un jeu macabre, en se délectant du jet de corps vivants dans le vide. Le docteur Hannouz ainsi que ses deux enfants ont en été les premières victimes, préluant un cortège mortifère d'exécution infini. "Da Lahcene" a eu la vie sauve, épargné à cause de son jeune âge, mais jeté en prison avant de se voir condamné à mort par le tribunal de Constantine. La sentence n'a jamais exécuté et encore une fois, il a échappé à la mort. "Je suis un miraculé", commente-t-il amusé mais meurtri jusqu'au fond de l'amen d'autant que la barbarie du jour et la répression employée ont du se prolonger jusqu'au 22 mai et étendue à tous les villages nichés sur la chaîne de montagne des Babors jusqu'au littoral.

Durant, cet intervalle de temps, les populations locales ont été pourchassées et bombardées sans arrêt. L'armée Française a dû utiliser tous son arsenal de la mort, alternant les bombardiers B-26, les chasseurs bombardiers A-24 (vol à basse altitude) et même les tirs de

croiseurs, notamment à partir du Duguay Trouin", stationné entre Aokas et Melbou, à 25 km à l'est de Bejaia.

Après une campagne féroce, des milliers de villageois ont stationné et dirigé sur les plages de Souk el Tenine sur une distance de 10 km et obligés à y venir de force, pour assister à une parade et une démonstration militaire, orchestrée spécialement pour frapper les esprits et mettre en garde contre toute velléité de révolte.

L'opération, conduite par le général Duval, a duré une journée sous le soleil et qui a valu à son tour des dizaines de morts dont des femmes enceintes, éreintées par le voyage à pied depuis leurs villages respectifs, l'absence d'eau et de nourriture, la chaleur, et la peur de mourir à tout moment. "C'est un crime contre l'humanité", tranche Saad Allik, dont les souvenirs effroyables restent vivaces malgré le temps et s'emploie à lutter pour la préservation de cette mémoire, "pour que nul n'oublie". C'est dans cet esprit qu'une stèle commémorative a été érigée au cœur des gorges de Chaabet Lakhra. Il s'agit d'un monument, conçu en forme d'une flamme gigantesque, posé sur un socle en béton armé, revêtu de granit et ruffé d'effets dorés. Sa surface plane a été meublée avec des portraits et statues grandeurs nature de martyrs, déclinés dans divers postures, selon les situations de mort qu'ils ont eu à affronter.

## Un historien français déplore le silence de la France officielle sur les massacres du 8 mai 1945

Le silence des autorités françaises sur les centaines de milliers d'Algériens massacrés en 1945 et au cours de la Guerre de libération nationale entre 1954 et 1962, a été déploré par l'historien français Olivier Le Cour Grandmaison.

À la veille de la commémoration du 75<sup>e</sup> anniversaire des massacres du 8 mai 1945 en Algérie, commis par la France coloniale, cet historien spécialiste des questions de citoyenneté sous la Révolution française et des questions en relation avec l'histoire coloniale, a regretté, dans une contribution publiée sur son blog, "le silence de la France sur ces massacres", précisant que les "descendants de ces victimes attendent toujours la reconnaissance de ces crimes" par la France.

En ce sens, il a relevé que "ni François Hollande (ex-président de la République française), ni Emmanuel Macron (actuel Président) ne se sont engagés dans cette

voie", rappelant à cet effet que Macron avait déclaré, au cours d'un voyage en Algérie en tant que candidat à l'élection présidentielle (février 2017), sur une chaîne de télévision privée algérienne, que "la colonisation était un crime contre l'humanité".

Comme ses prédécesseurs, une fois installé à l'Élysée, Macron "s'est bien gardé de réitérer ses dires", a commenté M. Le Cour Grandmaison. Il a toutefois relevé que Macron avait admis en 2018 que le jeune mathématicien et militant du Parti communiste algérien, Maurice Audin est "mort (1957) sous la torture du fait du système institué alors en Algérie par la France", regrettant que "cet acte majeur n'a été suivi d'aucun autre" de la part de Macron.

Il a ainsi estimé qu'il s'agit d'une "classique tactique" consistant à "céder sur un point pour mieux préserver l'essentiel". Relevant que le président français Emmanuel

Macron adopte une politique "disruptive", il a encore rappelé que le Conseil de Paris avait adopté à l'unanimité en 2015, un vœu dans lequel les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata sont qualifiés de "crimes de guerre" et de "crimes d'Etat".

Selon cet historien, l'ouverture de toutes les archives et la création d'un lieu du souvenir à la mémoire des victimes sont également demandées, précisant qu'à Marseille, une plaque rappelant ce qui s'est passé en Algérie, a été apposée en juillet 2014, et à Givors, un square à la mémoire des victimes des massacres du 8 mai 1945 a été inauguré grâce à la persévérance d'une élue au Conseil municipal, Amelle Gassa.

"Des avancées locales significatives et courageuses d'un côté, la pusillanimité, le déni et le mépris toujours reconduits de l'autre", a-t-il encore commenté.

Dans le même contexte, Le Cour

Grandmaison a ajouté que l'ambassadeur de France en Algérie, Hubert Colin de Verdière, avait évoqué en 2005 à Sétif, "une tragédie inexcusable", puis son successeur, Bernard Bajolet, en visite à Guelma, avait souligné, trois ans plus tard, "la très lourde responsabilité des autorités françaises de l'époque dans ce déchaînement de folie meurtrière" qui a fait des milliers de victimes innocentes.

Il a ajouté, en citant les propos de Bernard Bajolet, que "ces massacres sont une insulte aux principes fondateurs de la République française" et ont "marqué son histoire d'une tâche indélébile". Depuis, aucune déclaration des plus hautes autorités de l'Etat n'est venue confirmer ces propos", a-t-il commenté.

Toujours dans le même contexte et comparant la France aux autres anciennes colonies ayant reconnu les crimes perpétrés dans leurs possessions respectives,



il a considéré qu'elle (la France) est "en retard", citant ainsi l'Allemagne pour le génocide (1904) des tribus Hereros et Namas dans les territoires du Sud-Ouest africain (actuelle Namibie) et de la Grande-Bretagne pour les massacres commis pour écraser le soulèvement des Mau-Mau au Kenya, dans les années 1950.



ALGER - BORDJ EL-BAHRI

## Aménagement du carrefour "Café Chergui" pour la concrétisation du nouveau plan de circulation

Les services de l'APC de Bordj El-Bahri (Alger-est) ont procédé à l'aménagement du carrefour situé au niveau de "Café Chergui", principal point noir, dans le cadre de la mise en œuvre des solutions pratiques permettant la concrétisation du nouveau plan de circulation dans la capitale, a-t-on appris mardi auprès du président de l'APC, Sami Belhadj.

M. Belhadj a précisé que les travaux d'élargissement du carrefour situé au niveau de "Café Chergui" avaient débuté dans la nuit de lundi à mardi sous la supervision du wali délégué de Dar El-Beïda, en coordination avec la Direction des Travaux publics et l'établissement Asrout, dans le cadre de la mise en œuvre des solutions pratiques visant à décongestionner ce point noir où les embouteillages sont permanents.

La décision d'élargissement du carrefour est intervenue suite au rapport de la commission mixte en charge de la gestion de la circulation au niveau de la circonscription administrative de Dar El-Beïda, laquelle est composée de représentants de la Direction des transports, de la Sécurité nationale et des services de la commune, a fait savoir le responsable, soulignant que cette commission se réunissait périodiquement pour trouver les moyens per-

mettant la concrétisation du nouveau plan de circulation dans la capitale.

M. Belhadj a affirmé que "le café Chergui", en tant que zone urbaine à forte activité marchande, souffre depuis des années du problème de congestion routière, notamment en été vu qu'elle constitue un point de passage vers les communes côtières avoisinantes, comme Aïn Taya, et les plages de Bordj el Bahri.

Il a ajouté, dans ce sens, que sa commune nécessitait des solutions pour fluidifier la circulation routière, dont l'ouverture de nouvelles voies, soulignant que ce carrefour marque le début de l'application d'une série de solutions dès leur approbation.

A cet effet, le même responsable a cité le projet de réalisation d'un pont devant relier le quartier Soummam dans la commune de Bordj el Bahri à la cité Doum de Bordj el Kiffan, séparés par Oued el Hamiz, dont les tra-



vaux devraient débiter prochainement. Ladite structure permettra, selon lui, de dévier la trajectoire d'un nombre importants de véhicules, et partant décongestionner le principal axe emprunté habituellement. Les opérations de nettoyage et de désinfection se poursuivent dans la commune de Bordj el Bahri dans le cadre des mesures préventives visant à endiguer la pandémie de Covid-19, à travers le passage quotidien

de camions dotés de produits désinfectants, lesquels sillonnent les rues, les quartiers, ainsi que les marchés et les structures vitales de la commune, à savoir le bureau de poste, les polycliniques et les commissariats de Police. Ces opérations concernent également la forêt Le Bosquet, et sont menées avec la participation de certains établissements, dont Extranet, Asrout et Edeval et les services forestiers.

ORAN

## Relance des travaux de réalisation de 50 habitations rurales à Boutlélis

Les travaux de réalisation de 50 habitations rurales groupées seront relancés à Cap Blanc dans la daïra de Boutlélis (Oran) après un arrêt dû suite aux dispositions préventives du coronavirus, a-t-on appris jeudi auprès des services de la daïra. Les travaux de réalisation de 50 habitations rurales groupées ont été lancés avec des taux d'avancement "appréciables", a-t-on indiqué, faisant savoir que ce quota a été confié à de petites entreprises qui ont bénéficié des mesures de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC). Ce programme d'habitat sera réceptionné au deuxième semestre de l'année en cours, a-t-on annoncé. La daïra de Boutlélis a bénéficié, dans les dernières années, d'un quota de 969 aides à l'habitat rural, à savoir 325 unités groupées et le reste sont des logements individuels. La daïra a enregistré 1.000 aides rurales au titre de l'année en cours dont 600 en zones rurales.

RELIZANE

## Forum national prochain sur la pandémie du coronavirus dans les médias algériens

Un forum national par visioconférence sur "La pandémie du coronavirus dans les médias" prévu le 11 juin prochain est en préparation actuellement au niveau du centre universitaire de Relizane, a-t-on appris mardi du directeur de cet établissement de l'enseignement supérieur, Abed Bouadi. Le forum, organisé par le laboratoire des langues et de la communication relevant du Centre universitaire de Relizane, a choisi comme thème générique la conjoncture sanitaire actuelle sous l'intitulé "discours médiatique algérien entre objectivité d'analyse et mise en garde de la sous-estimation". Lors de cette rencontre scientifique, le problème de la manière dont les médias nationaux traitent les événements liés à la propagation de la pandémie du coronavirus sera abordé, de même que la formulation du discours médiatique fournissant des informations vérifiées à l'ère de la désinformation. Les participants débattront également plusieurs axes dont, entre autres, les thèmes "Médias de crise: concept et stratégies", "Pandémie du Corona dans les médias traditionnels et modernes", "Le contenu et la stratégie du discours". Il est prévu que des universitaires et des professionnels de la presse participeront à cette rencontre, ainsi que des doctorants de diverses universités du pays.

CONSTANTINE

## Plus de 1200 hectares de terres agricoles endommagés par la grêle

Les fortes chutes de grêle enregistrées à la fin du mois d'avril dernier dans la wilaya de Constantine, ont provoqué la destruction d'une superficie estimée à 1.213 hectares de terres agricoles, a-t-on appris jeudi du directeur de wilaya de la caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) Chérif Chorfi.

La majorité des parcelles endommagées à cause de ce phénomène naturel, représente la production des céréales, soit 1.040 hectares parmi le nombre global, a-t-il précisé, soulignant que le reste de cette surface (173 hectares) concerne des récoltes de légumes secs dont des lentilles et de pois chiche.

Les averses de grêle qui se sont abattues sur cette région durant cette période ont touché quatre (4) communes des zones

Nord, Sud et Nord-Ouest de la wilaya en l'occurrence les localités de Didouche Mourad, d'Ibn Badis, de Messaoud Boudjeriou et d'Ibn Ziad, a fait savoir le même responsable.

La plus grande surface céréalière affectée est implantée dans la commune d'Ibn Badis où 658 hectares ont été recensés, suivie de la localité de Messaoud Boudjeriou (275 hectares), la commune de Didouche Mourad (79 hectares) ainsi que 28 autres hectares dénombrés dans la région d'Ibn Ziad, a-t-il dit.

S'agissant des légumes secs, a encore détaillé M Chorfi, pas moins de 103 hectares détruits par la grêle ont été enregistrés dans la localité d'Ibn Ziad alors que 35 hectares ont été signalés dans chacune des communes de Messaoud Boudjeriou

et de Didouche Mourad. Les procédures d'indemnisation des agriculteurs concernés, est tributaire de l'établissement du rapport d'expertise, a fait savoir la même source, ajoutant que 54 fellahs ayant déposé des réclamations, seront ciblés par cette opération. Dans la wilaya de Constantine, le programme d'indemnisation des agriculteurs de la récente saison agricole 2018-2019 dont leurs récoltes (565 hectares) avaient été affectées par ce même phénomène a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière d'environ 11 millions DA, a-t-on rappelé. Il est à signaler que le nombre d'assurés à la caisse locale de mutualité agricole s'élève à 1.300 agriculteurs, toutes cultures confondues dont plus de 90 % adhérant à la filière céréalière.

CORONAVIRUS-ALGER

## Larges opérations d'assainissement dans la circonscription administrative d'El Harrach

Les services de la circonscription administrative d'El Harrach ont organisé de larges opérations d'assainissement et de désinfection à travers ses quatre communes, dans le cadre des mesures préventives contre la propagation du coronavirus, a-t-on constaté.

Ces opérations, menées à travers les quartiers et artères des communes d'El Harrach, Oued Smar, Bourouba et Bach Djerrah, interviennent dans le cadre de la mise en œuvre de la décision de wilaya qui prévoit l'assainissement des structures publiques et agglomérations pour contenir la propagation du coronavirus (Covid-19), a déclaré à l'APS le wali délégué de la circonscription d'El Harrach, Bouchareb Mehdi.

L'opération a concerné l'ensemble des quartiers et artères de la circonscription d'El Harrach.

Durant la matinée, il a été procédé à l'enlèvement des débris et déchets ainsi qu'à la désinfection et l'assainissement des artères, des parcs publics et des parkings, a-t-il indiqué.

Ces opérations de désinfection ont également concerné les bâtiments, les parties communes en-

tre les bâtisses (escaliers, entrées et autres) ainsi que les établissements publics et les structures, selon le responsable.

A cette occasion, M. Bouchareb a salué les efforts des personnes en charge des opérations de désinfection et d'assainissement, à l'instar des agents des établisse-

ments publics de wilaya et des établissements privés dont Netcom, Asrout, Edeval, l'établissement de l'hygiène urbaine et de la protection de l'environnement (HUPE), la Saal, l'OPGI et autres ainsi que les agents de la sûreté nationale, les associations et les bénévoles. Des opérations simi-

lares sont prévues à travers toutes les communes relevant de la circonscription, a fait savoir M. Bouchareb qui précise que plus de 300 agents d'hygiène et 60 camions (camions citernes et camions de ramassages des ordures durs) ont été mobilisés à cet effet.

SÉTIF

## Saisie de 9 qx de pâtes alimentaires périmées

Les éléments de la sûreté de la wilaya de Sétif ont saisi 9 quintaux de pâtes alimentaires traditionnelles (Kataïf et rechta) périmées et destinées à être commercialisées, a-t-on appris, mardi de ce corps de sûreté. Le chargé de communication de la sûreté de la wilaya de Sétif, le commissaire Abdouhaeb Aissani a indiqué que la saisie de cette marchandise a été effectuée par les policiers lors d'un

contrôle routier mené sur un véhicule commercial à la sortie Sud de la ville de Sétif.

Alertés par les odeurs nauséabondes et la moisissure présente sur la marchandise, les éléments de la sûreté ont soumis quelques échantillons à des analyses laboratoires qui ont révélé que ces pâtes étaient impropres à la consommation. En plus d'être en violation des règles fixant le transport de ce genre de

marchandise, le conducteur du véhicule n'avait aucun document pouvant attester de l'origine et de la date de péremption de ces pâtes, selon la même source. Un dossier pénal a été établi à l'encontre du contrevenant pour "transport de marchandise périmée" et envoyé aux instances judiciaires spécialisées, a-t-il encore fait savoir.

APS

## COVID-19 - TOURISME Le SNAV appelle à un plan de sauvetage national du secteur du tourisme

Le Syndicat national des agences de tourisme et de voyages (SNAV) a appelé à l'adoption d'un plan national de sauvetage du secteur, paralysé du fait de la propagation de la pandémie de Covid-19, et ce à travers l'application d'exonérations fiscales et bancaires et la création d'un fonds de garantie pour aider les agences impactées par les crises, a déclaré jeudi à l'APS son secrétaire général, Liès Snouci.

M. Snouci a expliqué que le SNAV avait élaboré ce plan qui comprend huit principales propositions issues des larges consultations engagées avec les différents opérateurs de ce domaine sur les réseaux sociaux.

Ce plan visant "à sortir de cette situation critique avec un minimum de pertes et à se préparer pour l'après pandémie Covid-19" a été transmis à toutes les autorités et instances concernées, dont la cellule de crise installée au Premier ministre ainsi que le ministère du Tourisme et celui des Transports, a précisé le SG du SNAV. Le SNAV propose en outre dans le cadre de ce plan, l'exonération totale des agences des impôts pendant l'année en cours mais également de toutes charges sociales (côtitations sociales) en raison de l'arrêt total de l'activité.

Il s'agit également de trouver une formule pour octroyer des compensations financières directes aux agences afin de leur permettre de payer les salaires du personnel et préserver ainsi les emplois dans ce secteur.

Sur ce point, M. Snouci a souligné que "les agences ont payé les salaires de leurs employés au premier mois de la crise, mais elles seront dans l'incapacité de continuer à les payer les mois suivants, ce qui pourrait entraîner des licenciements et l'augmentation du taux de chômage". Le plan prévoit également des aides financières aux agences éprouvant des difficultés à continuer de payer le loyer des locaux de leurs activités, ainsi que l'ajournement du paiement des échéances bancaires pour les opérateurs ayant recouru à l'emprunt, avec l'annulation des taxes résultant de l'ajournement.

Dans le même cadre, le Syndicat appelle à "l'accélération de la création d'un fonds de garantie pouvant accompagner les agences en période de crise et de grève (grève du personnel des compagnies aériennes, des aéroports ou des contrôleurs aériens...).

Ces crises et perturbations inopinées et répétées mènent à l'annulation des réservations et au remboursement des clients et occasionnent des pertes financières considérables aux agences, a précisé M. Snouci.

Concernant les assurances, le SNAV propose de les élargir à l'assurance voyage au lieu de se contenter de l'assurance santé et l'assurance bagages. Le secteur du tourisme compte parmi les secteurs les plus impactés par la pandémie du coronavirus. Du jour au lendemain, les mesures de prévention et du confinement ont causé l'arrêt total de l'activité de plus de 3.000 agences de tourisme et de voyage exerçant en Algérie. Selon M. Snouci, ces agences comptent quelque 30.000 postes d'emplois directs et un grand nombre de postes indirects.

Les experts affirment que le tourisme impacte directement 50 autres secteurs d'activité économique, en tête desquels figurent l'aviation, le transport terrestre, la restauration et l'industrie alimentaire.

Le responsable syndical a relevé que le chiffre d'affaires du secteur avait connu "un recul considérable" durant les deux dernières années, dû à plusieurs facteurs dont le manque de liquidité, la hausse des prix des produits de base, l'instabilité politique et la distribution des logements, toutes formules confondues, ce qui a amené les clients à faire des économies et à sacrifier les dépenses de luxe.

Ainsi, la pandémie de COVID-19 est "la goutte qui fait déborder le vase", car elle a causé l'arrêt à 100 % de l'activité du secteur, ajoute M. Snouci. Pour lui, cette situation de paralysie devrait se poursuivre pour une longue période, d'autant que "la relance du tourisme est impossible en 2020, eu égard particulièrement à l'impact psychologique sur le client qui hésitera beaucoup avant de penser à voyager, en raison des effets de la pandémie". Face à la récession des activités du secteur du tourisme international à cause de la pandémie, le SG du SNAV a mis l'accent sur l'impératif d'exploiter cette situation "pour développer le tourisme interne qui est impacté à moindre degré".

## FINANCE ISLAMIQUE L'Autorité de la fatwa entame l'étude des dossiers d'institutions financières

L'Autorité nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique a entamé l'étude des dossiers d'institutions financières et de banques privées pour l'obtention de la certification de conformité des opérations bancaires relatives à la finance islamique, a indiqué jeudi un communiqué du Haut conseil islamique (HCI).

L'Autorité de la Fatwa "a commencé à étudier les dossiers afin de délivrer la certification de conformité charaïque selon le Règlement N 02-20 du 15 mars 2020 définissant les opérations de banque relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice par les banques et les établissements financiers, notamment son article 14", a précisé le communiqué.

La même source a également ajouté que ce règlement "s'inscrit dans le cadre du programme du Président de la République et du plan d'action du gouvernement à travers l'encouragement des initiatives permettant de domicilier la finance islamique



dans notre pays et la théaurisation des fonds qui se trouvent hors banques, dans le but de contribuer efficacement au

financement du développement national".

"Composée des membres du HCI, sous la présidence de M. Bouabdallah Ghlammallah, président du conseil, l'Autorité charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique avait appelé, dans son premier communiqué, les citoyens à "répondre positivement à cette volonté politique et à se mobiliser pour l'instauration d'un système économique efficace de transparence, où règne fraternité et solidarité afin de faire face aux défis auxquels se heurte le processus de développement en Algérie", a conclu le communiqué.

## COMMERCE - SACHET DE LAIT SUBVENTIONNÉ Giplait : "les points de vente maîtrisent sa distribution"

La mise en place des unités de vente de lait et dérivés opérée début 2020 par le Groupe Giplait à travers différentes communes, a permis la maîtrise de la distribution du lait subventionné et des produits dérivés à des prix raisonnables, a indiqué jeudi le président Directeur général (P-DG) de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL), Khaled Soualmia.

"Les pouvoirs publics ont approvisionné, avant le mois de Ramadhan, en quantités doubles de poudre de lait les laiteries afin d'assurer la disponibilité de ce produit vendu à 25 Da", a précisé M. Soualmia en marge de l'inauguration d'un point de vente à la Cité 5 juillet de Bab Ezzouar par le complexe laitier d'Alger (Colalait), filiale de Giplait. Le P-DG a, toutefois, condamné les dépassements commis au quotidien par des distributeurs et des vendeurs qui utilisent les sachets de lait à d'autres fins.

A ce propos, il a déclaré que "le contrôle permanent du circuit du sachet de lait nous a permis de constater que certains distributeurs et commerçants procédaient à la transformation du lait en Lben pour un

gain rapide vu la forte demande de cette boisson pendant ramadhan". Selon M. Soualmia, des cessations d'activités sont enregistrées au quotidien à l'encontre de certains distributeurs avant leur traduction devant la justice.

Plus explicite, le P-DG a précisé que les clauses du contrat liant l'Onil aux laiteries astreignent l'Office à procéder, en collaboration avec les services locaux des ministères du Commerce et de l'Agriculture, au suivi du circuit du sachet de lait subventionné sur le terrain.

Pour sa part, le Directeur général (DG) du complexe laitier d'Alger Colalait qui relève du Groupe Lait Giplait, Mohamed Miraoui, a déclaré que pour ce qui est du contrôle de la distribution de lait au niveau des quartiers de la capitale, le ministère de tutelle a procédé à l'installation d'une commission mixte composée d'agents relevant de l'Office national interprofessionnel du lait et de produits laitiers (ONIL), d'agents relevant du ministère du Commerce et d'autres agents relevant des services agricoles de la wilaya d'Alger, avec pour missions, le contrôle de la traçabilité du lait subven-

tionné. Il a fait savoir, à ce sujet, qu'il a été procédé, dans le cadre de l'activité de cette commission, à l'arrestation de quelques distributeurs de lait en flagrant délit de détournement de cette denrée vers d'autres destinations, pour d'exploiter le lait subventionné dans la production d'autres dérivés de lait (fromageries, yaourt, etc.).

Estimant que les points de vente de lait subventionné créés, visaient à "assurer cette denrée pour les citoyens, à un prix réglementé, tout en évitant la pénurie", M. Miraoui a salué les efforts des Pouvoirs publics, notamment l'ONIL, la Direction des services agricoles (DSA), le Groupe Giplait, qui assurent le contrôle et le suivi quotidien de l'opération de distribution du lait subventionné.

Indiquant que l'unité Colalait sise à Birhadem (Alger), produit quelque 600.000 litres par jour de lait subventionné, M. Miraoui assure que le complexe ne se heurte à aucun problème en matière d'approvisionnement en la matière première (poudre de lait), ajoutant qu'en plus du lait subventionné, le groupe commercialise des dérivés de lait à des prix raisonnables.

## TRANSPORT MARITIME Le groupe "Serport" enregistre des pertes de près de 230 millions DA depuis le début de la crise sanitaire (P-dg)

Le groupe de services portuaires (SERPORT) a enregistré des pertes de près de 230 millions DA depuis le début de la crise sanitaire et l'application des mesures préventives contre la pandémie du nouveau coronavirus, soit près de 1,4 % de son chiffre d'affaires annuel, a affirmé à l'APS le Président directeur général du groupe, Djelloul Achour. M. Achour a indiqué que le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 16,09 milliards DA durant le premier trimestre de l'année en cours, contre 16,32 milliards DA durant la même période de l'année 2019. La production du groupe a baissé à 28,63 millions de tonnes à la fin du premier trimestre 2020, contre une production estimée à 29,32 millions de tonnes durant le premier trimestre de l'année 2019, soit une différence de près de 693.000 tonnes. S'exprimant sur la situation, M. Achour a

souligné que la baisse du chiffre d'affaires était "minime", vu les droits "symboliques" versés par les entreprises de transport de voyageurs, actuellement à l'arrêt en application des mesures préventives prises par le Gouvernement dans la cadre de la lutte contre le covid-19, et donc sans incidence sur les revenus du groupe. Les entreprises de transport de voyageurs payent des taxes sur le transport des véhicules et des personnes pour le Groupe, à raison de 50 DA/la personne et 100 DA/le véhicule.

Le Groupe Serport a mis en œuvre les mesures prises par le Gouvernement pour la prévention contre la propagation du COVID-19. Il a procédé à la réduction du nombre des travailleurs de 60 % notamment ceux chargés des tâches administratives, a fait savoir M. Achour. Certains travailleurs ont été mis à la retraite. Des

congrés annuels ont été également accordés aux travailleurs. Il s'agit également de l'exécution des mesures du congé exceptionnel pour les catégories concernées qui ont bénéficié de la démobilitation avec perception totale de leurs salaires. Le Groupe a maintenu toutefois les travailleurs concernés par la production et la manutention eu égard à leurs tâches délicates en cette période et ce afin d'assurer la continuité du transport maritime des marchandises, a ajouté le DG du Groupe. Pour M. Achour, le Groupe a effectué plusieurs opérations de prévention contre la propagation du COVID-19, en plus des opérations de solidarité, dont la valeur s'élève à 20,5 millions de DA, constituée principalement de la réception des équipements sanitaires au profit des hôpitaux et d'une contribution financière au profit du Fonds

de solidarité COVID-19. Pour rappel, les capacités des ports commerciaux algériens en termes de trafic de conteneurs tripleront d'ici 2021 pour atteindre 6 millions unités (EVP) contre 2 millions unités existant actuellement.

Ainsi, l'Algérie gagnera 4 millions conteneurs supplémentaires grâce aux projets de réalisation et d'extension des terminaux à conteneurs (TAC) en cours de réalisation. Il s'agit, selon M. Achour, de la construction du TAC de Djendjen pour une capacité de 2 millions d'EVP ainsi que l'extension des ports d'Alger et d'Oran afin d'augmenter respectivement leurs capacités à 1 et 1,5 millions EVP. Outre la construction du TAC du port d'Annaba d'une capacité de 600 EVP, un autre terminal sera construit à Bejaia d'une capacité de 300.000 unités.



## OPEP - PRIX DU PÉTROLE

# Le panier de référence de l'Opep progresse à 22,40 dollars

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts (ORB), qui sert de référence à l'Opep a progressé à plus de 22 dollars, selon les données du secrétariat de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole publiées jeudi sur son site web.

Ce panier de référence de pétrole brut de l'Opep introduit en 2005, avait atteint 22,40 dollars mercredi contre 21,43 dollars mardi, précise la même source.

L'ORB comprend le pétrole algérien Sahara Blend, Girassol (Angola), Djen (Congo), Orient (Équateur), Zafiro (Guinée Équatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Émirats arabes unis) et Mery (Venezuela).

Le même jour, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a fini à 29,72 dollars à Londres, en baisse d'un peu plus de 4% ou 1,25 dollar par rapport à la clôture de mardi.

A New York, le baril américain de WTI pour juin a perdu 2,3% ou 57 cents, à 23,99 dollars. Il s'était envolé mardi de plus de 20%. Selon des analystes, le marché pétrolier va continuer de faire face à une offre excédentaire et à une demande lente pendant encore un certain temps.



La demande de l'or noir a chuté à cause de crise sanitaire mondiale provoquée par le coronavirus.

Mais les prix commencent à connaître une amélioration graduelle par rapport à ceux enregistrés lors des dernières semaines, d'ailleurs les deux indices de référence ont affiché une hausse d'environ 10% et 20% depuis le début de la semaine.

Jeudi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 31,09 dollars à Londres, en hausse de 4,61% par rapport à la clôture de mercredi, tandis qu'à New York, le baril américain

de WTI pour mars gagnait 6,29%, à 25,51 dollars.

Les cours ont été soutenus par des statistiques chinoises rassurantes pour l'économie du premier importateur d'hydrocarbures.

Les exportations du pays ont connu en avril un rebond surprise sur un an (+3,5%), en dépit de la pandémie de nouveau coronavirus qui paralyse l'économie mondiale.

Les prix restent aussi soutenus par les efforts de l'Opep et ses alliés qui ont entamé depuis vendredi dernier une baisse de leur production globale de

pétrole brut de 9,7 mb/j, à compter du 1er mai 2020, pour une période initiale de deux mois qui se termine le 30 juin 2020.

Cette étape sera suivie d'une autre baisse pour une période de 6 mois, qui débuter à du 1er juillet 2020 au 31 décembre 2020, l'ajustement total convenu sera de 7,7 Mb/j.

Et enfin, un ajustement de 5,8 mb/j est attendu pour une période de 16 mois, allant du 1er janvier 2021 au 30 avril 2022.

Cet accord sera valable jusqu'au 30 avril 2022, cependant, son extension sera réexaminée en décembre 2021.

L'Algérie, qui assure la présidence de l'Opep a insisté, sur la nécessité de l'application totale de l'accord de réduction de la production pétrolière et assurer un taux de conformité supérieur à 100% tout en affirmant son engagement à baisser sa production.

Une prochaine réunion est prévue le 10 juin prochain, par visioconférence, pour évaluer les impacts de cet accord et prendre, les cas échéant, d'autres mesures à l'effet d'équilibrer le marché.

## La Chine et Etats-Unis s'engagent à mettre en œuvre leur accord commercial, selon Pékin

Négociateurs chinois et américains se sont engagés à mettre en œuvre leur accord commercial signé en début d'année en dépit de l'épidémie de coronavirus, a annoncé vendredi le ministère chinois du Commerce, à la suite d'un entretien téléphonique entre les deux capitales. La pandémie, qui paralyse l'économie mondiale, a pu mettre en doute la promesse de la Chine d'accroître de 200 milliards de dollars sur deux ans ses achats de produits américains, faite lors de la signature de l'accord en janvier. Lors de leur coup de fil, "les deux parties se sont dites prêtes à renforcer leur coopération en matière macroéconomique et de santé publique et à tout faire pour créer une atmosphère favorable à la mise en œuvre de leur accord économique et commercial préliminaire, en vue de parvenir à des résultats positifs", a rapporté le ministère.

L'entretien téléphonique s'est déroulé entre le négociateur chinois Liu He, vice-Premier ministre, et ses homologues américains Robert Lighthizer, représentant pour le Commerce extérieur, et le secrétaire au Trésor Steven Mnuchin. Après presque deux années de guerre commerciale à coups de droits de douane punitifs, les deux premières économies mondiales sont parvenues à un accord préliminaire signé en janvier, juste avant la mise en quarantaine de la ville chinoise de Wuhan, berceau de l'épidémie de Covid-19. En échange d'une hausse des achats chinois de produits américains, l'administration du président Donald Trump s'était alors engagée à surseoir à toute nouvelle hausse de droits de douane. Mais M. Trump a menacé la semaine dernière d'appliquer de nouvelles sanctions commerciales à la Chine, l'accusant d'être responsable de l'épidémie et de ses conséquences économiques. Pékin et Washington ont engagé ces dernières semaines une guerre des mots au sujet de l'origine de la pandémie.

## CHINE

# Progression inattendue des exportations malgré la crise sanitaire

Les exportations chinoises ont progressé en avril pour la première fois de l'année, contre toute attente, offrant un répit aux industriels de la deuxième puissance économique mondiale alors que la crise sanitaire liée au coronavirus a pesé sur la demande et perturbé les chaînes d'approvisionnement. Si cette progression inattendue fait suite à une contraction moins importante que prévue en mars, les perspectives pour le marché chinois à l'export restent peu réjouissantes sur fond de propagation de l'épidémie de coronavirus à travers le monde.

D'après les données communiquées jeudi par les douanes chinoises, les livraisons vers l'étranger ont progressé en avril de 3,5% en rythme annuel, soit leur première croissance depuis décembre dernier.

Les économistes anticipaient une contraction de 15,7% sur un an après un déclin de 6,6% en mars.

La chute des exportations et importations chinoises s'était atténuée en mars grâce à la reprise progressive de l'activité des usines mais les analystes s'attendent à ce que les pressions demeurent alors que la crise sanitaire a paralysé de nombreuses économies à travers le monde.

"Les livraisons en avril pourraient avoir été soutenues par des exportateurs compensant les pénuries du premier trimestre dues aux contraintes d'approvisionnement à ce moment-là", a dit dans une note Louis Kuijs, économiste chez Oxford Economics.

(Mais) dans tous les cas, comme le montre la faiblesse des nouvelles commandes à l'export dans les indices PMI, les exportations devraient reculer de manière importante dans un avenir proche alors que les principaux partenaires commerciaux de la Chine plongent dans une profonde récession, bien que nos prévisions de base montrent un rétablissement de la demande mondiale au second semestre", a-t-il poursuivi.

## COURS DU PÉTROLE

# Arkab: "le marché pétrolier retrouvera son équilibre au deuxième semestre de 2020"

Le ministre de l'Énergie et président de la Conférence de l'OPEP, Mohamed Arkab, a réaffirmé jeudi à Alger que le marché pétrolier retrouvera son équilibre au deuxième semestre de 2020, notamment à la faveur de la levée du confinement induit par la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19) dans de nombreux pays.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une réunion sectorielle tripartite consacrée à l'amélioration du débit internet et de la qualité des services de téléphonie, M. Arkab s'est dit "très optimiste quant au rééquilibrage du marché pétrolier au deuxième

semestre de 2020", estimant que "le déconfinement progressif entamé dans certains pays en Asie, en Europe et bientôt en Amérique s'accompagnera de la reprise de la demande". Avec le déconfinement attendu, "certains secteurs reprendront leur activité normale, ce qui aura un impact positif sur la demande", a-t-il expliqué.

Le ministre a fait remarquer que "le marché mondial a connu des flux pétroliers importants entre mars et avril" mais, a-t-il dit, "la pandémie de Covid-19 a créé un grand déséquilibre entre l'offre et la demande".

Pour rappel, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et

leurs alliés (OPEP+) avait décidé, le 12 avril dernier, de baisser la production globale de pétrole de 9,7 mb/j en mai et juin 2020. Cette réduction devrait ensuite se poursuivre, du 1er juillet à fin décembre 2020, mais avec une cadence inférieure, à savoir une baisse de 8 mb/j.

L'accord prévoit enfin que les pays concernés par la déclaration de coopération de l'Opep+, signée en 2016, continuent leurs efforts visant à équilibrer un marché fortement impacté par la pandémie de coronavirus, en appliquant une réduction de leur production de l'ordre de 6 mb/j à compter du 1er janvier 2021 et jusqu'à la fin avril

2022.

Ainsi, cet accord historique consiste en une réduction autour de 20% de la production des 10 pays de l'Opep non-exemptés de quotas (donc l'Opep hors l'Irak, le Venezuela et la Libye) et de leurs 10 partenaires de l'Opep+, à savoir la Russie, Azerbaïdjan, Brunei, Bahreïn, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Malaisie, Oman, Soudan et Sud Soudan et le Mexique.

Pour l'Algérie, la part de réduction est pour une première étape est de 240.000 bj, suivie de 193.000 bj avant d'atteindre dans la dernière étape de l'accord OPEP+ à 145.000 bj, selon de précédents données du ministre de l'Énergie.

## Le pétrole lesté par les doutes sur la capacité de pays à diminuer leur production

Les prix du pétrole ont terminé en baisse jeudi alors qu'émergeaient des doutes sur la capacité de gros producteurs de l'or noir à respecter les quotas qu'ils se sont imposés pour tenter de stabiliser le marché.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a cédé 26 cents, ou 0,9%, pour finir à 29,46 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour juin a lâché 44 cents, ou 1,8%, pour clôturer à 23,55 dollars. Il avait pourtant pris jusqu'à 11% en cours de séance.

Ce repli est, selon John Kilduff d'Again Capital, lié à des prises de profits ainsi qu'à "un regain d'interrogations sur la capacité de pays comme l'Irak ou le Nigeria à respecter l'accord" de l'Opep+. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs principaux partenaires, dont la Russie, se sont engagés à retirer du marché 9,7 millions de

barils par jour (mbj) en mai et en juin afin de stabiliser les prix, en chute libre depuis janvier. "Si la production aux Etats-Unis et au Canada a vraiment baissé sous la pression de la dégringolade des cours, le marché voit bien que certains membres de l'Opep+ ont du mal à respecter leurs engagements", souligne Andy Lipow de Lipow Oil Associates en mettant aussi en avant l'Irak et le Nigeria. "Ces deux pays sont très dépendants de leurs exportations pétrolières", remarque-t-il. De plus, "en Irak, la production est aux mains de grandes compagnies pétrolières privées qui n'ont pas forcément envie de diminuer leur activité si elles ne sont pas compensées", ajoute le spécialiste.

"On sait que les prix du pétrole sont encore trop bas pour encourager un regain de production, pour encourager de nouveaux forages", relève encore M. Lipow. Les

extractions américaines reculent par exemple depuis mars pour s'établir actuellement à 11,9 millions de barils par jour. "Mais la production existante doit encore baisser et la demande repartir si on veut que le marché revienne à l'équilibre", estime l'expert.

En début de séance, les cours du brut avaient profité de la publication de données économiques chinoises rassurantes: les exportations du pays ont connu en avril un rebond surprise sur un an (+3,5%), en dépit de la pandémie de nouveau coronavirus qui paralyse l'économie mondiale.

Il s'agit d'un résultat nettement supérieur aux prévisions d'analystes interrogés par l'agence financière Bloomberg, qui tablait sur un nouveau repli (-14,1%).

## CONSTANTINE - COVID-19

**Le port de bavettes obligatoire dans les commerces et services administratifs**

Le wali de Constantine Ahmed Abelhafid Saci a émis jeudi un arrêté faisant obligation aux citoyens de porter des bavettes dans les commerces et les services administratifs, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

La décision vise à mettre en place les mesures et dispositions de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus par la limitation des regroupements, le respect des règles de distanciation et la mobilisation des citoyens à l'effort national de prévention du Covid-19, a-t-on précisé. Selon la même source, l'arrêté fait obligation aux propriétaires de commerces et centres commerciaux d'imposer le port de bavettes aux citoyens fréquentant ces commerces et à leurs travailleurs.

Les services de wilaya ont fait savoir que le contrevenant à cette mesure sera sanctionné par une amende de 10.000 à 20.000 DA conformément au code pénal et les propriétaires des commerces et centres commerciaux s'exposeront à des sanctions administratives incluant la fermeture administrative et des poursuites en justice.

Selon la même source, les services communaux assistés par les services de sécurité sont tenus d'appliquer cette mesure dans les marchés couverts de fruits et légumes.

## SOUK-AHRAS

**Distribution de 3600 colis alimentaires pour les familles démunies des régions d'ombre**

Une caravane de solidarité composée de 63 camions chargés de 3.600 colis alimentaires a pris le départ jeudi du siège de la wilaya de Souk-Ahras vers les zones d'ombre à travers les 26 communes. Cette opération de solidarité "quatrième du genre" depuis début avril 2020 s'inscrit dans le cadre des efforts de prise en charge des familles nécessiteuses à travers toutes les communes de la wilaya en cette conjoncture particulière marquée par la propagation du Covid-19, a souligné le chef de l'exécutif local, Lounès Bouzegra au lancement de cette caravane. A ce titre, M. Bouzegra a déclaré que ces initiatives auxquelles ont contribué les bienfaiteurs de la wilaya, ont permis de réduire l'impact de cette épidémie sur les familles démunies.

Il a indiqué qu'il a été procédé ce jeudi à la distribution de 1.600 colis contenant de la semoule, farine, huile, sucre, lait, café, pâte et légumes secs chargés à bord de 8 camions au profit des familles nécessiteuses issues de 44 quartiers populaires de la commune de Souk-Ahras. Le chef de l'exécutif local, saluant à cette occasion le sens de solidarité dont ont fait montre les bienfaiteurs, les associations caritatives, les investisseurs et hommes d'affaires de la wilaya en cette conjoncture exceptionnelle, a rappelé que le total des colis alimentaires distribué depuis le début de cette campagne de solidarité le 2 avril dernier (13.500 colis) étaient des contributions des bienfaiteurs.

Appelant les présidents des Assemblées populaires communales (APC) à distribuer ces aides en toute transparence, le même responsable a affirmé que les opérations de solidarité se poursuivront dans les jours à venir pour toucher les autres familles démunies.

## ANNABA

**Distribution de plus de 6.000 colis alimentaires aux familles nécessiteuses des zones d'ombre**

Une caravane de solidarité chargée de 6.250 colis alimentaires a pris le départ jeudi vers les zones d'ombre des 12 communes de la wilaya d'Annaba.

Cette caravane de solidarité dont le coup d'envoi a été donné par le chef de l'exécutif local, Djamel Eddine Berimi, est composée de 60 camions chargés de colis alimentaires au profit des familles démunies et touchées par les répercussions du confinement sanitaire, appliqué dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19, a-t-on indiqué, précisant que l'opération est encadrée par les agents de la direction de l'action sociale et de la solidarité en colla-

## COMMERCE - SANTÉ

**Quelques 10.000 bavettes distribuées aux corps de sécurité et magasins de commerce à Alger**

Près de 10.000 bavettes ont été distribuées, jeudi à Alger, au profit des éléments de la Gendarmerie nationale (GN), de la police et de la Protection civile, ainsi qu'à un nombre de commerçants activant dans la commune d'Alger-Centre, et ce sous la supervision du ministre du Commerce, Kamel Rezig.

Après avoir procédé à la distribution de ces bavettes confectionnées à l'initiative de l'Union nationale des commerçants et artisans algériens (UNCAA) aux éléments de la GN, de la Police et de la Protection civile, le ministre du Commerce, Kamel Rezig s'est déplacé sur le terrain, pour visiter les magasins dans la Rue Labri Ben M'hidi dans la capitale, en vue d'y distribuer les bavettes aux commerçants et citoyens et s'enquérir de leur respect des règles d'hygiène et des mesures préventives de la propagation du Covid-19.

Dans une déclaration à la presse, M. Rezig a salué l'initiative de l'UNCAA qui a créé un atelier au niveau du siège de l'Union, dédié à la confection de bavettes.

Il a également appelé les commerçants à l'observation stricte du port de la bave tte et au respect des règles d'hygiène, des mesures préventives, de la distanciation sociale, en vue d'endiguer la propagation de l'épidémie de Coronavirus.

Le ministre a assuré que toute initiative visant à assurer la disponibilité de ces bavettes au profit du citoyen, à titre gratuit ou moyennant contrepartie, sera encouragée.

Le ministre a rappelé, dans ce cadre que, le non-



respect par les commerçants de ces règles entraînera inéluctablement la fermeture de leurs commerces.

Après avoir exhorté les commerçants au respect de ces mesures de prévention, M. Rezig a fait savoir qu'il sera procédé à l'évaluation de l'activité des directions du Commerce des 48 wilayas, concernant le respect des mesures préventives imposées.

Rappelant que « la préservation de la vie humaine prime sur les autres intérêts », le ministre a averti que son secteur prendra, en cas de non-respect de ces règles de prévention, des mesures de fermeture des magasins, et ce quel que soit le nombre.

Pour sa part, le secrétaire

général et porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Hazab Benchahra a indiqué qu'il s'agissait de la première initiative dans un programme qui prévoit la distribution de 50.000 masques fabriqués par les artisans de la Fédération nationale de l'Artisanat, des industries traditionnelles et du tourisme relevant de l'UGCAA.

Il a également souligné que l'union, à travers ses efforts visant la généralisation du port de masques, est soucieuse de prendre des initiatives similaires dans 48 bureaux de wilayas, afin de relever le défi d'un masque pour chaque commerçant et artisan. Cette opération "a

pour but de sensibiliser tous les commerçants, les artisans et les propriétaires de services ainsi que les citoyens à l'effet d'assurer le strict respect des mesures de prévention et de précaution", a-t-il ajouté.

**Production abondante et prix abordables durant la première moitié du Ramadan**

Grâce aux efforts du ministère du Commerce avec d'autres secteurs et les services de la Sûreté, affirme le ministre, la première moitié du Ramadan a été marquée par "une harmonie entre la production abondante et les prix abordables".

Et d'ajouter qu'"outre l'abondance de différents produits aux marchés durant ce mois sacré, les prix étaient en faveur des consommateurs, des commerçants et des agriculteurs à la fois".

Il a aussi mis en exergue que le ministère du Commerce avait pu, en collaboration avec les autorités sécuritaires, mettre fin à "la spéculation" et "aux pseudo-barons", tout en imposant "des prix abordables".

En ce qui concerne les prix de viandes rouges, le ministre a promis de prendre en charge ce dossier après le Ramadan afin de régler définitivement ce problème.

## SOLIDARITÉ

**Distribution de 12.000 kits alimentaires aux nécessiteux à Mascara et 210 à Tissemsilt**

Quelque 210 familles nécessiteuses de la wilaya de Tissemsilt ont bénéficié, jeudi, des colis alimentaires a-t-on appris du président de la chambre d'industrie et du commerce "Wanchahris" de la wilaya initiatrice.

Abderrahmane Morsli a indiqué que cette opération de solidarité a porté sur la distribution de plus de 20 tonnes de denrées alimentaires de large consommation en faveur de 210 familles nécessiteuses, ajoutant que ces produits sont des dons d'opérateurs économiques adhérents à la chambre.

La même chambre a également initié la distribution d'un nombre important de produits de nettoyage et de désinfection au profit d'associations et institutions, dont le commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens

(SMA) et le bureau de wilaya de l'association nationale "Kafil El yatim" et l'entreprise publique d'amélioration urbaine "Wancharis Net" du chef-lieu de wilaya, ainsi qu'un millier de masques et de gants de protection au profit des organismes dont les directions de la protection civile et du commerce.

Par ailleurs, la chambre de wilaya de l'industrie et du commerce "Wancharis" a lancé, depuis le début de la semaine en cours en compagnie d'opérateurs économiques donateurs, la collecte de quantités importantes de denrées alimentaires et produits de nettoyage et de stérilisation en vue de les distribuer au début de la prochaine semaine aux familles nécessiteuses résidant en quartiers populaires de

Tissemsilt, Theniet El Had et Khemisti.

A Mascara, 11.995 colis alimentaires ont été distribués dans les 10 premiers jours du mois du ramadhan a fait savoir jeudi le directeur de l'action sociale (DAS), Noureddine Rahmani lors du conseil exécutif de la wilaya.

La DAS a réussi, en collaboration avec le CRA, la chambre agricole, la chambre d'industrie et de commerce, des associations caritatives de collecter 11995 kits alimentaires composés de denrées alimentaires et légumes aux familles nécessiteuses dans différentes communes.

L'opération se poursuit pour toucher le restant du ramadhan le plus grand nombre de familles démunies ou dans le besoin suite aux effets de la propagation du coronavirus(covid19).

trophe au port de la ville d'Annaba. Cette caravane de solidarité est la quatrième du genre des opérations de solidarité organisées à travers la wilaya d'Annaba dans le cadre de la lutte contre les répercussions sociale et économique du Covid-19, a-t-on souligné, précisant que jusqu'à ce jeudi, 27.000 colis alimentaires ont été distribués au profit des familles nécessiteuses.

Les opérations de solidarité au profit des catégories vulnérables, se poursuivent "jusqu'à la veille de la fête de l'Aïd El Fitr", a-t-on affirmé.



## ONU - SANTÉ - PANDÉMIE

# Le chef de l'ONU s'insurge contre "une avalanche de haine"

La pandémie de Covid-19 génère "une avalanche de haine et de xénophobie", a dénoncé vendredi dans un communiqué le chef de l'ONU, Antonio Guterres, sans citer de pays ou d'individus et en appelant à "une action résolue" pour y mettre fin.

"On désigne des boucs émissaires, on entretient le peur. La haine de l'étranger se répand sur internet et dans les rues. Les théories du complot à caractère antisémite prolifèrent et des musulmans sont victimes d'attaques liées au Covid-19", ajoute-t-il. Selon lui, "des migrants et des réfugiés ont été accusés de propager le virus et se sont vus refuser l'accès aux soins médicaux", tandis que "l'idée répugnante que l'on pouvait sacrifier" les personnes âgées, figurant parmi les plus vulnérables, "a commencé à se répandre". "Des journalistes, des lanceurs



d'alerte, des professionnels de santé, des travailleurs humanitaires et des défenseurs des droits humains sont pris pour cible simplement parce qu'ils font leur métier", critique aussi le secrétaire général de l'ONU. Il faut "une action résolue pour mettre fin aux discours de haine dans le monde entier", réclame Antonio Guterres, en demandant notamment aux enseignants "de s'intéresser à la maîtrise des outils numériques" par les jeunes - "un public captif" - et aux réseaux sociaux "d'en faire davantage contre les contenus racistes, misogynes ou préjudiciables".

## ONU - AFRIQUE - FEMMES

# Le coronavirus "aggrave le sort des femmes" en Afrique (CEA-ONU)

La pandémie du nouveau coronavirus "aggrave le sort des femmes en Afrique", qui constituent la grande majorité du personnel en première ligne dans la lutte contre le COVID-19, selon une Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-ONU), basée à Addis-Abeba.

La situation "est exacerbée par le fait que les femmes constituent la majorité du personnel médical de première ligne", souligne Mme Thokozile Ruzvidzo, Directrice de la Division du genre, de la pauvreté et de la politique sociale à la CEA-ONU, lors d'un point de presse en ligne. "65% des infirmières en Afrique sont des femmes. Comme les infirmières sont beaucoup plus nombreuses que les médecins, les femmes constituent la grande majorité du personnel

médical de première ligne risquant ainsi d'être exposée au COVID-19", a relevé la responsable à la Commission onusienne.

Les femmes constituent également "la majorité du personnel des services de structures sanitaires tels que les femmes de ménage, les blanchisseuses, le personnel de restauration et que "ces cohortes sont clairement exposées à un risque accru d'exposition au COVID-19", note-t-elle.

Selon le rapport de la CEA-ONU intitulé, "Le COVID-19 en Afrique : Sauver les vies et l'économie", les femmes représentent environ 70% des commerçants transfrontaliers en Afrique.

"Cela signifie que leur activité économique est limitée et leurs revenus

sont gravement affectés en raison de la fermeture des frontières", souligne-t-on. Le rapport note également que "compte tenu du fait que les femmes ont tendance à opérer dans le secteur informel, elles ne sont pas protégées par une assurance ni éligibles à des régimes publics destinés aux entreprises (comme les facilités de crédit) ou aux employés formels (comme les subventions salariales)".

Mme Ruzvidzo avance un autre facteur : "les faibles niveaux d'accès à l'électricité et aux sources d'eau potable en Afrique obligent les femmes à consacrer un temps de travail non rémunéré important à la collecte de bois de chauffage et d'eau et, ce faisant, augmentent probablement le risque d'effets néfastes sur la santé associés au COVID-19".

## FRANCE

# Déconfinement confirmé à partir de lundi, des restrictions notamment à Paris

Le Premier ministre français Edouard Philippe a confirmé jeudi que le déconfinement commencerait lundi "sur l'ensemble du territoire métropolitain", mais avec des restrictions strictes dans les régions plus à risque, notamment Paris.

La France est "coupée en deux" selon les situations sanitaires, a souligné M. Philippe lors d'une conférence de presse visant à préciser les modalités de sortie du confinement entamé le 17 mars dans le pays, où plus de 25.000 personnes sont mortes de l'épidémie de Covid-19.

Il a souligné que dans les départements "rouges", dont Paris, les règles de déconfinement seraient plus restrictives: les collèges (11-14 ans) resteraient fermés en mai, et des "règles très strictes" seront mises en oeuvre dans les transports publics.

Quatre zones, la région parisienne, le nord, l'est et le centre est restent classés "rouges", en raison d'une circulation plus active du virus et d'une plus grande pression sur le système hospitalier, a précisé le ministre de la Santé Olivier Véran.

A Mayotte, en outre-mer, le déconfinement a été repoussé au-delà du 11 mai en raison de la circulation du virus dans cette île de l'océan Indien.

M. Véran a par ailleurs assuré que la France était "prête pour tester massivement" les personnes présentant des symptômes du coronavirus ainsi que celles avec lesquelles elles ont été en contact.

Le gouvernement a diffusé pour la première fois une carte de France des capacités par départements en tests virologiques, clé du déconfinement car ils doivent permettre d'isoler tous les malades.

Toute la France est en vert, ce qui signifie que "la capacité de dépistage est aujourd'hui au niveau des besoins estimés" à 700.000 tests par semaine, selon le ministre.

## INDE - INDUSTRIE - INCIDENT

# 11 morts dans un incident de fuite de gaz dans une usine chimique



Onze personnes sont décédées et des centaines d'autres ont été blessées des suites d'une fuite de gaz, survenue jeudi, dans une usine de polystyrène au sud-est de l'Inde, selon un nouveau bilan officiel. Un précédent bilan a fait état de 6 morts.

La plupart des victimes, qui habitent à proximité de l'usine, dormaient au moment où la fuite de styrène s'est produite vers 3h00 du matin près de la ville de Visakhapatnam, située dans l'Andhra Pradesh, a affirmé la police locale.

Le gaz s'est échappé de deux grands réservoirs non utilisés en raison du ralentissement de l'activité dû au confinement, a expliqué la même source. "C'était la confusion et la panique.

Les gens n'arrivaient pas à respirer, ils haletaient pour aspirer de l'air. Ceux qui essayaient de s'échapper s'effondraient dans les rues", a décrit à la presse un témoin de l'incident. Des ambulances destinées aux cas du nouveau coronavirus ont été mobilisées pour déplacer les habitants vers des endroits plus sûrs, ont indiqué des médias locaux, notant qu'une équipe de la Force nationale d'intervention en cas de catastrophe (NDRF) a été mise en service pour évacuer les habitants des quartiers voisins.

Les habitants du quartier voisin ont ressenti des éruptions cutanées, une sensation de brûlure dans les yeux, un essoufflement et des vomissements, a fait savoir la même source, notant que le gaz toxique s'est répandu sur un rayon d'environ trois kilomètres, affectant au moins cinq villages.

Les autorités ont indiqué que la situation à l'usine est désormais sous contrôle et qu'une enquête était en cours pour déterminer les causes de la fuite et la quantité de gaz relâché.

## ITALIE - SANTÉ - JUSTICE

# Polémique sur des libérations de mafieux durant le confinement

La libération de mafieux âgés ou en mauvaise santé durant la période de confinement instaurée en Italie pour endiguer le coronavirus a provoqué une polémique, contraignant le ministre de la Justice à faire marche arrière.

Outre 373 mafieux et trafiquants de drogue libérés de prison et assignés à résidence depuis mars, la justice examine 456 autres demandes de libération, a rapporté jeudi le quotidien La Repubblica.

Parmi les criminels auto-

risés à rentrer chez eux figurent notamment le boss de Cosa Nostra (la mafia sicilienne) Francesco Bonura, 78 ans, et Franco Cataldo, 85 ans, qui faisait partie du gang ayant tué le fils adolescent d'un repenti en 1996 et dissous son corps dans de l'acide. Les juges ont été autorisés à libérer les détenus âgés de plus de 70 ans souffrant de pathologies les rendant particulièrement vulnérables au coronavirus, mais sans recevoir d'instructions particulières sur une éventuelle distinction

entre mafieux et prisonniers ordinaires.

Cette décision a été prise après plusieurs émeutes en mars dirigées par des détenus ayant peur d'être contaminés dans les prisons surpeuplées, alors que le virus a fait près de 30.000 morts en Italie.

Le procureur antimafia Federico Cafiero s'est étonné jeudi de la libération de prisonniers pourtant déjà placés en isolement. Ce régime particulièrement sévère empêche les boss de diriger leur clan depuis leur

cellule. "S'ils sont en isolement, il est évident qu'ils ne peuvent pas attraper (le virus) ou être contagieux", a-t-il observé.

Réagissant à ces critiques, le ministre de la Justice Alfonso Bonafede a affirmé qu'il élaborait un décret pour permettre aux juges de réviser les décisions de libérations maintenant que la pandémie est en partie endiguée, et que désormais toutes les nouvelles demandes de libérations seraient également contrôlées par des juges antimafia.

## RWANDA - INTEMPÉRIES

# 65 morts dans des inondations

Les inondations provoquées par les fortes pluies saisonnières qui s'abattent depuis plusieurs semaines sur l'Afrique de l'Est ont fait 65 morts au Rwanda, a annoncé jeudi le gouvernement dans un nouveau bilan.

"Les fortes pluies qui sont tombées mercredi soir ont provoqué de nombreuses catastrophes", a affirmé le ministre rwandais chargé de la gestion des situations d'urgence, dans un communiqué, relayé par des médias.

"A minuit, 65 morts causées par les inondations avaient été recensées.

Les pluies ont également endommagé des infrastructures, dont des routes, et 91 maisons, cinq ponts et plusieurs

fermes ont été emportées par les eaux", a précisé le ministre. Un précédent bilan faisait état de 55 morts au Rwanda.

Au Kenya, quatre adolescents ont été emportés par une crue jeudi, au lendemain de l'annonce par le gouvernement de la mort en un mois de 194 personnes dans des inondations et des glissements de terrain qui ont également détruit de nombreuses cultures et des infrastructures d'approvisionnement en eau.

Et en Ouganda, voisin du Kenya et du Rwanda, le lac Victoria débordait, engloutissant des maisons, un hôpital et des ponts et déplaçant des milliers de personnes, selon les autorités et la Croix-Rouge.

## A L G É R I E - S A N T É

## CORONAVIRUS - GUÉRISON

### Tissemsilt : 9 malades guéris du coronavirus quittent les hôpitaux

Neuf personnes guéries du coronavirus ont quitté les établissements publics hospitaliers de la wilaya de Tissemsilt mercredi soir après leur rétablissement, a-t-on appris jeudi du directeur de la Santé et de la Population, Abdelkrim Benbia a indiqué que six personnes ont quitté l'EPH de Theniet El Had, un patient l'hôpital de Tissemsilt et deux celui de Bordj Bounaama après que les résultats des analyses effectués par l'annexe de l'Institut Pasteur d'Oran ont confirmé leur guérison du coronavirus. Le nombre de malades guéris du coronavirus dans la wilaya de Tissemsilt a atteint 47, âgés entre 4 jours et 93 ans. Ces malades ont été soumis au protocole de traitement à la chloroquine.

## RELIZANE

### 5 malades guéris du coronavirus quittent l'hôpital

Cinq personnes ont quitté les établissements publics hospitaliers EPH de la wilaya de Relizane dans les dernières 24 heures après avoir été totalement rétablis du coronavirus, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la santé et de la population. Ces personnes ont quitté les EPH de Mazouna (deux), Oued Rhiou (2), Relizane (1) après que les résultats des analyses du laboratoire de l'annexe de l'Institut Pasteur d'Oran ont confirmé leur guérison. Le nombre des personnes guéries du coronavirus dans la wilaya a atteint 41 personnes jusqu'à jeudi, selon la direction de la santé et de la population. Ces cas sont guéris après avoir suivi un traitement au protocole de chloroquine.

## EL BAYADH

### Un deuxième cas de guérison du Covid-19

Une personne atteinte du coronavirus à El Bayadh est le deuxième cas guéri dans la wilaya, a-t-on appris jeudi du directeur de la santé et de la population de la wilaya, Benbrahim Smaïne. Pris en charge au bloc d'isolement sanitaire de l'EPH "Mohamed Boudiaf" du chef-lieu de wilaya où il a suivi un traitement au protocole de l'hydroxychloroquine. Il a quitté l'hôpital mercredi après que les résultats des analyses ont confirmé son rétablissement. Vingt membres de la famille de ce jeune ont également été autorisés à quitter le lieu de mise en quarantaine au niveau d'un des espaces prévus à cet effet.

Leurs résultats d'analyses se sont avérés négatifs, a-t-on fait savoir.

## SIDI BEL-ABBÈS

### Une caravane pour doter l'hôpital "Dahmani Slimane" de moyens supplémentaires

Les autorités locales de Sidi Bel-Abbes ont lancé, jeudi, une caravane de solidarité pour doter l'établissement public hospitalier (EPH) "Dahmani Slimane" du chef-lieu de wilaya de moyens et équipements supplémentaires à faire face à la pandémie du coronavirus, a-t-on appris des services de la wilaya. Dans le cadre de cette opération, un grand nombre de masques et de visières de protection, de matelas médicaux stériles et de couvertures ont été distribués, indiquant que cet équipement provenait des dons de certains bienfaiteurs et des associations. La caravane, placée sous le slogan "L'Algérie plus forte que le Corona", distribuera environ 600 colis alimentaires, a souligné le directeur local du commerce, Mohamed Benyeddi. Ces colis alimentaires sont scindés en 150 pour le personnel médical et paramédical de l'EPH précité, 50 autres pour les agents de la protection civile, 200 pour les personnes handicapées et un nombre similaire pour les nécessiteux.

Le wali de Sidi Bel-Abbès, Mustapha Liman, i qui a donné le coup d'envoi de cette caravane, a déclaré que cette initiative reflète la cohésion du peuple algérien et sa contribution effective et son soutien avec toutes ses couches pour faire face à cette pandémie, rappelant dans le même contexte les efforts des équipes médicales et paramédicales pour lutter contre l'épidémie.

## CORONAVIRUS

### 185 nouveaux cas confirmés et 7 décès en Algérie

Cent-quatre-vingt-cinq (185) cas confirmés au coronavirus (Covid-19) et sept (7) décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le nombre des cas confirmés à 5182 et celui des décès à 483, a indiqué jeudi à Alger le porte-parole du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Djamel Fourar.

Les nouveaux décès ont été enregistrés à Bejaïa (2 décès) et un décès dans chacune des wilayas de Blida, Bordj Bou Arreridj, Tipaza, Tlemcen, Ouargla, a précisé M. Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la situation pandémique du Covid-19, ajoutant que le nombre des cas confirmés sont répartis sur les 48 wilayas du pays.

Le nombre des cas guéris a atteint 2323, dont 126 durant les dernières 24 heures, a-t-il mentionné.

Pour les tranches d'âge, les personnes âgées entre 25 et 60 ans représentent 56% du total des cas confirmés au Covid-19, alors que 65,5% des cas de décès concernent les personnes âgées de 65 ans et plus. M. Fourar a fait également savoir que 19 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas ce jeudi, alors que 20 wilayas ont enregistré entre un (1) et cinq (5) cas, et 9 autres ont enregistré plus de 5 cas. Il a relevé que les wilayas de Blida, Alger, Oran, Aïn Defla, Constantine et Tlemcen ont enregistré le plus grand nombre de cas ces dernières



24 heures. M. Fourar a indiqué, en outre, que le nombre de patients qui ont bénéficié du traitement s'élève à 8706 et comprend 3569 cas confirmés suivant l'analyse du laboratoire et 5137 cas suspects diagnostiqués par radiologie et scanner, précisant que 16 patients sont toujours en soins intensifs.

Le même responsable a indiqué que depuis quelques jours, notamment durant le mois sacré du ramadhan, les citoyens avaient "fait fi des mesures de protection et de prévention", regrettant que dans les lieux publics, la distanciation physique et les gestes barrières ne sont pas appliqués. "Conscient des efforts supplémentaires que chacun doit fournir, nous réitérons l'appel aux citoyens à demeurer conscients des enjeux et des défis sanitaires et d'observer en toute conscience et avec rigueur les mesures d'hygiène, de distanciation sociale et de protection, qui demeurent les seules réponses actuelles pour l'endigement de cette épidémie", a-t-il dit. Les négli-

gences liées au comportement des citoyens par le non respect de ces règles influenceront "dangereusement" sur l'évolution de cette épidémie, a-t-il relevé, ajoutant que la "vigilance citoyenne ainsi que l'esprit de responsabilité" individuelle et collective constituent les "seules remparts possibles" face à cette épidémie, qui permettront l'allègement futur des mesures de confinement. Pour sa part, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, s'est félicité, lors d'une intervention ayant précédé le point de presse du Dr Fourar, des indices "positifs" qui dénotent d'une courbe descendante quant à la maîtrise de cette pandémie (recul du nombre des décès, et des patients admis en réanimation et augmentation des cas de guérison).

Il a cependant recommandé un maximum de vigilance et une observation scrupuleuse des gestes barrières pour empêcher la propagation de nouveau de ce virus.

## UNIVERSITÉ "USTO-MB" D'ORAN

### Nouvelle solution pour la respiration artificielle

Les moyens hospitaliers de lutte contre le coronavirus (Covid-19) ont été consolidés à Oran suite à la mise au point d'un nouveau dispositif intervenant dans la respiration artificielle des patients, a-t-on appris jeudi du directeur de la plateforme technologique de l'Université des sciences et de la technologie "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB).

"Il s'agit d'un dispositif qui permet d'aspirer les liquides des poumons intubés sans arrêter la respiration artificielle", a précisé à l'APS Amine Ilès, signalant que cette solution a été testée avec succès au niveau de l'Établissement hospitalier spécialisé

en pédiatrie (EHS) "Boukhroufa Abdelkader" de haï El-Menazah (Canastel) à Oran. Ce nouveau système a été développé à la plateforme technologique de l'USTO-MB spécialisée dans le Secteur de la Mécanique et Robotique d'Interventions et de Services (SMRIS) et rattachée au Centre de recherche en technologies industrielles (CRTI), a expliqué M. Ilès. La technique bénéficiera également aux autres hôpitaux d'Oran à l'instar de l'EHU "1er Novembre" et du CHU "Dr Benzerdjeb", a-t-il indiqué, annonçant des perspectives de généralisation sur le territoire national en collaboration avec l'Association algé-

rienne des médecins anesthésistes réanimateurs (AAMAR).

En cette conjoncture sanitaire, la plateforme de l'USTO-MB a déjà à son actif la production de 6.000 masques à visière, de 70 masques d'oxygénation "Décathlon" et de divers accessoires d'aide à la respiration, et ce, au profit de différentes structures hospitalières du pays.

Dans le cadre de cette solidarité, un lot de 1.000 masques à visière produits par l'USTO-MB a été livré le 28 avril dernier à quatre hôpitaux de la wilaya de Blida qui est la plus affectée par la pandémie du coronavirus Covid-19, rappelle-t-on.

## EPIDÉMIE - SOLIDARITÉ - BOUMERDES

### Dons de respirateurs artificiels aux hôpitaux de la part de bienfaiteurs et de l'université

Trois respirateurs artificiels ont été offerts, dernièrement, à des établissements hospitaliers de la wilaya de Bouverdes, de la part de bienfaiteurs locaux et de l'université M'hamed Bougara, en guise de contribution à l'effort national de solidarité visant à endiguer l'épidémie du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-on appris, jeudi, auprès d'une source de la wilaya.

Il s'agit, selon la même source, d'un respirateur artificiel à double usage (fixe et mobile), acquis par un bienfaiteur, qui en a fait

don à l'Établissement public hospitalier (EPH) de Bordj Menail (Est de Bouverdes).

A cela s'ajoute un zème respirateur artificiel, également, offert par des bienfaiteurs, et mis à la disposition de l'EPH de Thénia (à l'Est).

Parallèlement, une équipe du laboratoire de recherche énergétique, mécanique et ingénieries de l'université M'hamed Bougara de Bouverdes a réalisé un prototype de respirateur artificiel, inspiré de modèles en cours, à travers le monde, répondant aux normes internationales en

vigueur, mis à la disposition de l'Établissement public hospitalier de Thénia.

Ce prototype, conçu avec des matières premières locales, sera suivi par la réalisation d'autres modèles similaires destinés à équiper d'autres hôpitaux de la wilaya, a-t-on ajouté de même source.

Toujours au titre des efforts de contribution dans la lutte contre le Covid-19, un laboratoire de la même université a lancé la réalisation d'un prototype de portique désinfectant mobile, fonctionnant à l'énergie

solaire, destiné aux établissements hospitaliers de la wilaya. Sachant que cet équipement s'ajoutera à deux autres tunnels désinfectants, déjà offerts par des bienfaiteurs aux EPH de Dellys et Bordj Menail.

Des laboratoires de la même université s'attendent, également, à la production de gel hydro alcoolique, aux normes de l'OMS.

Plusieurs lots de ce produit ont été remis aux services de la wilaya, pour leur distribution au profit des hôpitaux, notamment.



## P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

## Près de 264.000 morts dans le monde

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 263.792 morts dans le monde depuis son apparition en décembre en Chine, selon un nouveau bilan établi à partir de sources officielles jeudi.

Plus de 3.766.180 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 195 pays et territoires depuis le début de l'épidémie. Parmi ces cas, au moins 1.179.700 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Les Etats-Unis, qui ont recensé leur premier décès lié au coronavirus début février, sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 73.431 décès pour 1.228.609 cas.

Au moins 189.910 personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Royaume-Uni avec 30.076 morts pour 201.101 cas, l'Italie avec 29.684 morts (214.457 cas),



l'Espagne avec 26.070 morts (221.447 cas) et la France avec 25.809 morts-morts (174.191 cas).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao), où l'épidémie a

débuté fin décembre, a officiellement dénombré au total 82.885 cas (2 nouveaux entre mercredi et jeudi), dont 4.633 décès et 77.957 guérisons.

Depuis mercredi à

19H00 GMT, les Comores ont annoncé le premier décès lié au virus sur leur sol.

L'Europe totalisait jeudi à 11H00 GMT 150.249 décès pour 1.641.959 cas, les Etats-Unis et le Canada 77.710 décès (1.291.985 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 16.425 décès (302.702 cas), l'Asie 9.962 décès (267.376 cas), le Moyen-Orient 7.314 décès (202.367 cas), l'Afrique 2.007 décès (51.569 cas), et l'Océanie 125 décès (8.223 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des agences auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

## FRANCE

## Des premiers cas de contamination identifiés le 16 novembre

Alors que le premier cas de contamination au COVID-19 en France remontait jusqu'ici à décembre 2019, l'hôpital Albert Schweitzer de Colmar, situé dans la région très touchée du Haut-Rhin, a communiqué un premier cas le 16 novembre, dans un communiqué publié ce jeudi.

"Depuis quelques jours, le Dr.

Schmitt réalise une étude rétrospective sur 2.456 scanners thoraciques réalisés entre le 1er novembre et le 30 avril. Tous les clichés sont analysés, tous motifs confondus : pathologies cardiaques, pulmonaires, traumatiques, tumorales.

Les dossiers retenus "compatibles COVID" ou "typiques COVID" ont été revus en deuxième puis en troisième lecture par deux autres radiologues expérimentés", a indiqué l'hôpital.

Les résultats de l'étude révèle que les premiers cas notés dans le centre hospitalier remontent au 16 novembre avec une progression très lente de l'incidence de la pathologie jusqu'à la fin février, suivie d'une augmentation rapide de l'incidence avec un pic le 31 mars.

"La décroissance doit faire l'objet d'une étude plus approfondie", a indiqué l'hôpital précisant qu'une collaboration a été lancée avec le CNRS "pour entamer une exploitation épidémiologique des résultats." Pour le Dr.

Schmitt, "quelques cas étaient donc déjà en circulation dans la région au début du mois de novembre.

Le virus s'est alors dispersé de manière très sporadique.

La contagion s'est accélérée au moment des événements de fin d'année : marchés de Noël, fêtes de famille, jusqu'à ce que l'épidémie explose après un rassemblement religieux à Mulhouse, la dernière semaine de février." L'hôpital indique également que "plusieurs professionnels de santé ont fait le constat cet hiver d'accidents de santé atypiques chez des adultes ou des enfants, rapidement qualifiés de grippe : température et toux évoluant plus longuement que d'habitude (2 à 3 semaines), perte de la voix (aphonie), du goût ou de l'odorat, état inhabituel de fatigue persistant, perte de poids... A ce moment, si une épidémie à traduction respiratoire était connue en Chine, rien n'évoquait une telle pathologie ailleurs dans le monde et les signes, tant cliniques que para cliniques (dont les résultats d'imagerie) n'étaient pas encore connus." Bien entendu, l'établissement envisage de nombreuses pistes pour poursuivre cette étude.

Elle pourra d'une part être approfondie grâce à des données biologiques ou encore des rapports d'hospitalisation, et d'autre part être étendue à d'autres centres d'imagerie", a conclu l'hôpital.

## USA

## Plus de 2.400 morts aux Etats-Unis en 24h

Les Etats-Unis ont déploré jeudi plus de 2.400 décès supplémentaires du coronavirus en 24 heures, portant le bilan total de l'épidémie dans le pays à plus de 75.500 morts, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Ces 2.448 décès supplémentaires ont été recensés entre 20h30 locales jeudi et la veille à la même heure par l'université, qui actualise ses données en continu.

Les Etats-Unis comptent par ailleurs plus de 1,25 million de cas officiellement diagnostiqués (+27.300 en 24h).

Quelque 195.000 personnes sont

déclarées guéries. Plus de 8,1 millions de tests de dépistage ont été réalisés dans le pays, de même source. Les bilans journaliers aux Etats-Unis ne sont pas passés sous la barre des 1.000 morts depuis le 1er avril. Après avoir enregistré plus de 3.100 morts en 24h mi-avril, le pays est aujourd'hui bloqué sur un "plateau" dont il n'arrive pas à redescendre.

Si l'épidémie ralentit désormais à New York, qui reste l'épicentre avec plus de 20.000 morts confirmées ou probables du virus dans l'Etat, d'autres foyers sont apparus, comme la région de la capitale américaine,

Washington.

Les Etats-Unis sont de loin le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas détectés, selon les données officielles.

Donald Trump a toutefois régulièrement accusé la Chine de mentir sur son bilan.

"L'Amérique est engagée dans une bataille féroce contre une maladie terrible", a déclaré le président américain jeudi.

"Nous prions pour que les scientifiques et les chercheurs innovent sur des traitements, trouvent des thérapies et des vaccins, et qu'ils les trouvent vite."

## ITALIE

## 215.858 cas de COVID-19 et 29.958 décès

La pandémie de coronavirus a coûté la vie à 274 personnes en Italie au cours des dernières 24 heures, portant le bilan à 29.958 dans le pays, selon les dernières données publiées jeudi par le Département national de la protection civile. Dans le même temps, il y a eu 1.401 nouvelles

infections au cours des dernières 24 heures, portant le nombre total d'infections, de décès et de guérisons à 215.858 depuis le début de la pandémie en Italie le 21 février. Parmi les personnes infectées, 1.311 sont en soins intensifs, en baisse de 22 patients par rapport à mercredi, et 15.174 sont hos-

pitalisées pour des symptômes, en baisse de 595 patients. Parallèlement, le nombre de cas actifs a diminué de 1.904 par rapport à mercredi, portant le total national à 89.624, contre 91.528 un jour plus tôt. Il y a également eu 3.031 nouvelles guérisons, ce qui porte leur total à 96.276.

L'Italie a mis en place un confinement à l'échelle nationale le 10 mars pour contenir la pandémie. Le confinement a été levé en partie lundi alors que le pays est entré dans la "Phase Deux", qui implique la reprise progressive des activités sociales, économiques et productives.

## Italie: des chercheurs italiens affirment avoir créé un vaccin contre le coronavirus

Des scientifiques de la société italienne, Takis affirment avoir isolé des anticorps chez des souris capables d'agir sur les cellules humaines, empêchant le coronavirus de les affecter, rapporte jeudi l'agence de presse italienne ANSA.

Luigi Aurisicchio, le PDG de la société, a indiqué à l'agence qu'il s'agissait d'une première: "Nous sommes les premiers au monde à avoir montré la neutralisation du coronavirus par un vaccin."

Nous nous attendons à ce que cela se produise également chez l'Homme". Et d'ajouter qu'il s'agissait de l'étape la plus avancée de tests d'un vaccin candidat en Italie. Les tests sur les humains sont attendus après l'été, est-il indiqué. Les vaccins candidats étaient basés sur le matériel génétique de la protéine d'ADN Spike que le coronavirus utilise pour pénétrer

dans les cellules humaines. Les résultats de ces recherches, menées à l'institut Spallanzani, à Rome, n'ont pas été pour le moment rendus publics. Cependant, dans une note l'institut Spallanzani a annoncé qu'il était encore impossible d'évoquer une quelconque efficacité de ce vaccin candidat, toujours d'après cette agence italienne. Selon l'établissement, "les résultats de ces tests, qui sont toujours en cours d'évaluation, montrent qu'il est possible de détecter une réponse en termes d'anticorps neutralisants chez les animaux inoculés". La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 263.792 morts dans le monde depuis son apparition en décembre en Chine, selon un nouveau bilan établi à partir de sources officielles jeudi. Plus de 3.766.180 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 195 pays et terri-

toires depuis le début de l'épidémie. Parmi ces cas, au moins 1.179.700 sont aujourd'hui considérés comme guéris. Les Etats-Unis, qui ont recensé leur premier décès lié au coronavirus début février, sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 73.431 décès pour 1.228.609 cas. Au moins 189.910 personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Royaume-Uni avec 30.076 morts pour 201.101 cas, l'Italie avec 29.684 morts (214.457 cas), l'Espagne avec 26.070 morts (221.447 cas) et la France avec 25.809 morts-morts (174.191 cas).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao), où l'épidémie a débuté fin décembre, a officiellement dénombré au total 82.885 cas (2 nouveaux entre mercredi et jeudi), dont 4.633 décès et 77.957 guérisons.

## GRANDE BRETAGNE

## "Il n'y a aucune preuve" que le coronavirus a été fabriqué par l'homme

Le gouvernement britannique n'a vu "aucune preuve" que le nouveau coronavirus (COVID-19) a été conçu par l'homme, a déclaré jeudi le ministre britannique de la Santé Matt Hancock.

M. Hancock a fait cette remarque mercredi lors d'une émission de la chaîne Sky News dans le cadre de laquelle il répondait aux questions des téléspectateurs et des internautes sur le coronavirus.

Interrogé par le téléspectateur John Fletcher qui souhaitait savoir s'il existe un lien entre le virus et les laboratoires qui font des recherches sur le virus à Wuhan en Chine, le ministre a répondu: "Eh bien, nous avons étudié la question mais nous n'avons aucune preuve qu'il s'agisse d'un coronavirus fabriqué par l'homme." "Je comprends ce que John (le spectateur) veut dire, mais nous n'avons pas vu de preuve de ce lien", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le 1er mai, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a réitéré que le coronavirus qui cause le COVID-19 est "d'origine naturelle".

Michael Ryan, directeur exécutif du programme d'urgence sanitaire de l'OMS, a déclaré lors d'une conférence de presse virtuelle depuis Genève que les scientifiques qui examinent les séquences génétiques du virus ont assuré "encore et toujours que ce virus est d'origine naturelle".

Le mois dernier, l'OMS a indiqué que toutes les preuves disponibles suggéraient que le nouveau coronavirus était d'origine animale, et non un virus "manipulé ou fabriqué" en laboratoire ou ailleurs.

# INTESTINS IRRITABLES UN PROGRAMME POUR LES SOULAGER

*Stress, fatigue ou changements hormonaux ont tendance à fragiliser les intestins hypersensibles. Pour soulager vos maux de ventre, commencez par offrir des vacances à votre intestin en optant pour les aliments les plus faciles à digérer. Le programme spécial intestins fragiles de Florence Solsona-Guillem, médecin nutritionniste diplômée de psychosomatique médicale.*

La flore intestinale humaine (appelée microbiote) ne contient pas moins de 2 kg de micro-organismes bactériens, levures... qui y vivent naturellement en harmonie, autrement dit en symbiose. Cependant, une alimentation déséquilibrée, la prise de médicaments ou encore le stress peuvent modifier l'équilibre naturel de ces microorganismes. En cas de déséquilibre (on parle alors de dysbiose), certaines personnes vont présenter une forte douleur abdominale associée à des diarrhées chroniques tandis que d'autres vont souffrir de constipation. Autant de troubles digestifs qui gâchent les journées des personnes aux intestins hypersensibles. Pour soulager cette hypersensibilité vécue, le Dr Florence Solsona, médecin nutritionniste et auteure de Recettes bien-être pour intestins fragiles (Ed. Larousse) propose un programme "avant, pendant et après" la crise.

## QUE FAIRE EN PÉRIODE DE CRISE

Pour atténuer les symptômes et calmer l'inflammation, on commence par supprimer le tabac, l'alcool et le café, qui augmentent les spasmes intestinaux. On limite aussi les crudités et les chewing-gums, qui contribuent aux douleurs abdominales. Enfin, pour offrir de vraies vacances à notre intestin, on ne mange que des aliments très faciles à digérer, jusqu'à ce que les douleurs aient disparu. Au menu :

- Lait sans lactose ou lait de soja
  - Framboises à pâte cuite très affinées (plus ils sont affinés, moins il y a de lactose)
  - Vielles viandes maigres et poissons cuits sans matière grasse
  - Pommes-de-terre, pâtes et riz (non complets)
  - Fruits frais uniquement sous forme de jus pressés et dilués avec un peu d'eau (non gazeux)
  - Fain blanc, pain de mie ou bisottes (pas de pain complet)
  - Boissons : eau plate, tisane, thé vert, chicorée.
- Testez aussi les recettes bien-être pour intestins fragiles.

## CE QU'ON DOIT FAIRE APRÈS LA CRISE

Lorsque les douleurs et les ballonnements ont disparu, offrez encore deux à trois jours de repos à votre intestin avant de réintroduire progressivement les aliments plus irritants. L'idéal, pour que la digestion se passe plus facilement et pour pouvoir identifier les aliments que vous supportez et ceux que vous devez limiter, est de réintroduire un aliment par jour.

Commencez par les légumes les moins riches en fibres : salade, carottes et endives cuites, haricots verts, biches de porreau, pointes d'asperge, épinards et betteraves rouges cuits, tomates pelées et épinées cuites.

Réintroduisez progressivement les crudités, râpés très finement et sans la peau.

Réintroduisez ensuite les fruits. Choisissez les bien mûrs et évitez ceux qui contiennent de petites graines (kiwis,



framboises). En dernier lieu, ajoutez les produits céréaliers riches en fibres et les légumes secs.

## COMMENT FAIRE POUR ÉVITER LES CRISES

Pour vivre en bonne intelligence avec son microbiote, il ne suffit pas de choisir de bons aliments, faciles à digérer. Il faut également modifier son comportement et adopter une nouvelle hygiène de vie :

Prenez le temps de vous installer au calme pour manger, assise à table. Le dos bien droit. Pas dans le canapé, dans une position peu compatible avec une bonne digestion.

Mastiquez bien. La digestion d'aliments insuffisamment mastiqués demande plus de travail à l'estomac et donne lieu à des fermentations, donc des ballonnements douloureux.

Buvez deux grands verres d'eau avant chaque repas car une bonne hydratation permet de bien saliver. C'est primordial car la salive permet de limiter l'acidité gastrique, sans compter que l'eau fait gonfler les fibres alimentaires et facilite leur progression dans l'intestin.

Terminez le repas par un tisane digestive (vous trouverez la recette ici). Si vos ballonnements sont liés au stress, alternez avec une tisane d'aubépine ou de valériane.

## Ballonnements : ce n'est pas forcément un intestin irritable

Inconfortables et même parfois douloureux, les ballonnements ne touchent pas seulement les personnes qui souffrent du syndrome de l'intestin irritable. On fait le point sur les causes les plus fréquentes qui font gonfler le ventre et gargariller vos intestins.

Contrairement à une idée reçue, les ballonnements n'ar-



rivent pas seulement après un repas de famille un peu trop copieux. Mais ce ventre qui gonfle est dû au fait que votre corps n'arrive pas à décomposer correctement la nourriture que vous avez avalée.

Cela crée alors des gaz qui s'accumulent dans votre estomac et dans les intestins, et qui transforment votre abdomen

en ballon de baudruche. Ce type de gêne abdominale, qui touche deux fois plus de femmes que d'hommes, peut surgir à tout moment et parfois durer des heures, sans qu'aucun médicament anti-acide ne parvienne à vous soulager.

On fait le point sur ce qui peut provoquer ces douleurs abdominales.





## GUINÉE ÉQUATORIALE Prolongation de 2 ans des programmes d'exploration de pétrole et de gaz

Le gouvernement équato-guinéen vient d'annoncer la prolongation de deux ans des programmes d'exploration de pétrole et de gaz dans le pays.

L'objectif est de maintenir les investissements dans l'industrie locale, dans un contexte de baisse historique de la demande et des prix ainsi que des investissements.

Cette mesure adoptée par arrêté ministériel est saluante, car elle permettra de maintenir les emplois dans le secteur lorsque les programmes d'exploration arriveront à terme.

Il est de plus en plus fréquent de voir des compagnies ne pas renouveler leurs programmes d'exploration, car malmenées par la morosité financière.

"L'octroi de ces prolongations a été jugé approprié pour créer un environnement favorable aux entreprises internationales et africaines afin qu'elles continuent à investir en Guinée équatoriale et qu'elles assurent une reprise rapide de notre industrie", a déclaré le ministre Gabriel Obiang Lima.

Il a par ailleurs déclaré la semaine dernière que la quasi-totalité des projets pétroliers et gaziers ainsi que les cycles d'octroi de licences sont en suspens à cause de la crise du coronavirus.

Le pays se prépare dans ce contexte à un ralentissement prolongé de l'activité pétrolière.

## LESOTHO Le Premier ministre confirme qu'il va démissionner avant le 31 juillet

Le Premier ministre du Lesotho, Thomas Thabane, a confirmé jeudi qu'il va démissionner avant le 31 juillet alors que la coalition gouvernementale exige son départ après sa mise en cause dans le meurtre de son épouse.

"J'espère que les préparatifs pourront être bouclés le plus vite possible, avant la date limite que je me suis moi-même fixée", a indiqué M. Thabane dans une déclaration lue devant la presse.

Le petit royaume du Lesotho traverse une crise politique depuis la mise en cause au début de l'année de M. Thabane, 80 ans, dans le meurtre de son ex-épouse en 2017.

Son propre parti, la Convention de tous les Basotho (ABC), et la coalition au pouvoir exigent depuis son départ et le chef du gouvernement a promis de quitter son poste "d'ici à la fin juillet".

Le 18 avril, Thomas Thabane a fait descendre l'armée dans les rues pour "restaurer l'ordre". Suite à une médiation de l'Afrique du Sud voisine, la coalition gouvernementale s'est engagée dans la foulée à permettre un retrait "digne" du Premier ministre.

Dans ce cadre, le roi Letsie III vient de promulguer une réforme constitutionnelle qui impose au chef du gouvernement d'obtenir l'accord d'une majorité de parlementaires - sénateurs ou députés - pour dissoudre le Parlement et organiser de nouvelles élections. "En conséquence, le gouvernement et mon parti vont finaliser de façon raisonnable la procédure menant à ma démission", a déclaré jeudi le Premier ministre.

M. Thabane a répété que son départ avant l'échéance de son mandat en 2022 était dû à son âge. "Le travail de Premier ministre requiert une bonne perception sensorielle, ainsi que rapidité et force physique. En raison de mon âge, je ne suis plus aussi énergique qu'auparavant", a expliqué l'octogénaire.

APS

## LIBYE Guterres dénonce les informations sur l'implication de mercenaires étrangers

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a dénoncé les "informations continues" sur l'implication de mercenaires étrangers dans la crise en Libye en violation de l'embargo sur les armes décrété en 2011, ont rapporté les médias.

"Il y a des informations continues sur l'implication de mercenaires étrangers (...) avec des capacités de combat renforcées, et des livraisons d'équipements militaires aux deux parties en violation de l'embargo sur les armes", déplore-t-il dans un rapport sur la Libye au Conseil de sécurité daté du 5 mai, cité par les médias.

Un rapport récent d'experts de l'ONU contrôlant l'embargo sur les armes imposé à la Libye, remis le 24 avril au Conseil de sécurité, a confirmé la présence dans ce pays de "mercenaires", mais souligne "ne pas être en mesure de vérifier de manière indépendante l'importance de leur déploiement".

Ces mercenaires "fournissent un soutien technique pour la réparation de véhicules militaires, participent à des combats et à des opérations d'influence", selon les experts onusiens.

Ils aident aussi dans le do-



maine de "l'artillerie, du contrôle aérien, fournissent une expertise dans les contre-mesures électroniques et dé-

ploient des tireurs d'élite". Dans leur rapport, les experts précisent, en outre, n'être pas en mesure d'identifier

les responsables du recrutement et du financement des mercenaires envoyés combattre en Libye.

## MALI Un civil tué et plusieurs gendarmes blessés dans une attaque armée

Un civil a été tué et plusieurs gendarmes ont été blessés, mardi, dans une attaque perpétrée par des hommes armés non identifiés contre le poste de Mandoli, localité située dans le Cercle de Bandiagara (centre de Mali), rapporte jeudi l'agence de presse ma-

lienne (AMAP). "Des hommes armés non identifiés qui sont arrivés vers 20H30 sur plusieurs motos, ont ouvert le feu sur le poste de gendarmerie, tuant un civil, blessant cinq autres personnes dont 4 gendarmes", précise la même source.

Les assaillants ont complètement incendié le poste, brûlé un véhicule avant d'emporter 2 engins appartenant à la Gendarmerie, selon l'AMAP qui précise que les forces loyalistes ont engagé une poursuite contre les terroristes.

## MALAWI Le président sortant du Malawi officiellement candidat à sa réélection

Le président du Malawi Peter Mutharika a officiellement déposé jeudi sa candidature à sa propre succession, qui doit se rejouer le 2 juillet après l'annulation pour fraudes de sa victoire l'an dernier.

Au pouvoir depuis 2014, M. Mutharika, 79 ans, a été réélu en mai 2019 pour un deuxième mandat dès le premier tour de scrutin.

Il a été crédité par la Commission électorale locale (MEC) de 38,5% des suffrages, contre 35,4% des voix pour le chef de l'opposition Lazarus Chakwera. Mais saisie par l'opposition, la Cour constitutionnelle a annulé

en février 2020 la victoire du sortant pour cause de fraudes caractérisées. Elle a ordonné une nouvelle élection, programmée le 2 juillet. M. Mutharika a fait appel de l'invalidation du scrutin et la justice doit rendre sa décision vendredi. A la veille de ce jugement très attendu, le chef de l'Etat a profité du dépôt de sa candidature devant la MEC à Blantyre, la capitale économique du pays, pour contester une nouvelle fois l'annulation de sa victoire.

"Nous avons remporté ce scrutin. Les résultats de ces élections ont été le fruit de la volonté du peuple", a-t-il

martelé, "je demande à tous les Malawites de venir voter lors de ce (nouveau) scrutin pour exprimer la volonté du peuple". Peter Mutharika a accusé l'opposition de vouloir plonger le pays dans le chaos.

"Pendant neuf mois, nous avons été les témoins des pires violences de l'histoire du pays (...) notre pays, notre développement ont été détruits par les gens mêmes qui souhaitent le diriger", a-t-il déploré. M. Mutharika a également présenté jeudi son candidat à la vice-présidence, Atupele Muluzi, fils de l'ancien chef de l'Etat Bakili Muluzi (1994-2004).

Atupele Muluzi était arrivé en quatrième position avec 4,6% des suffrages lors du scrutin de 2019, mais il a décidé de ne pas se présenter à la présidentielle prévue en juillet.

Le principal adversaire du sortant sera de nouveau M. Chakwera, soutenu par le vice-président Saulos Chilima qui avait rassemblé 20,2% des suffrages en 2019 et qui, lui non plus, ne se représente pas pour la fonction suprême. Peter Mutharika et Lazarus Chakwera seront opposés à Peter Kwanani, le chef d'un petit parti qui avait réuni 0,4% des voix l'an dernier.

## Le chef de l'opposition dépose sa candidature

Le chef du principal parti d'opposition au Malawi, Lazarus Chakwera, a officiellement déposé, mercredi, sa candidature à la nouvelle élection présidentielle prévue le 2 juillet.

A la tête du Parti du Congrès du Malawi (MCP), Lazarus Chakwera a présenté à sa candidature devant la Commission électorale (MEC), à Blantyre, la capitale économique malawite.

Pour le nouveau scrutin, il est soutenu par l'ancien vice-président Saulos

Chilima, qui a renoncé à se présenter après être arrivé à la troisième place, avec 20,2% des voix, lors de la présidentielle de mai 2019, qui a vu la réélection du président sortant, Peter Mutharika, avec 38,5% des suffrages, devant Chakwera qui a recueilli 35,4% des voix. Saisie par l'opposition, la Cour constitutionnelle a annulé en février 2020 la victoire du chef de l'Etat sortant pour cause de "fraudes caractérisées".

Elle a ordonné une nouvelle élection,

programmée le 2 juillet prochain. M. Mutharika a fait appel de cette décision devant la justice, qui doit se prononcer prochainement. La coalition de Chakwera est soutenue par un total de neuf partis, dont celui de l'ex-présidente Joyce Banda (2012-2014). Neuf candidats doivent participer au scrutin de juillet.

Le président sortant doit officialiser sa candidature jeudi à ce scrutin qui doit se dérouler malgré la pandémie de coronavirus.



## PALESTINE - ISRAËL

# La Palestine condamne les propos de l'ambassadeur des Etats-Unis sur l'annexion par Israël de territoires occupés

La Palestine a condamné mercredi les propos de l'ambassadeur américain en Israël, David Friedman, qui a exprimé le soutien de son pays à l'annexion par les autorités d'occupation de pans de la Cisjordanie occupée.

Le porte-parole du président palestinien Mahmoud Abbas, Nabil Abou Rodeineh, a exprimé le rejet par la Palestine des propos de M. Friedman, qu'il a qualifiés "d'infondés".

"Ni Israël ni les Etats-Unis n'ont le droit ou la légitimité pour prendre des mesures qui violent le droit international et les résolutions internationales", a déclaré le porte-parole, qui s'est dit prêt à "prendre des mesures sérieuses en réponse à cette déclaration d'annexion de la part d'Israël". Plus tôt mercredi, M. Friedman a déclaré que l'administration du président des Etats-Unis, Donald Trump, soutenait la demande de souveraineté d'Israël sur la vallée du Jourdain et les colonies israéliennes en Cisjordanie occupée et à El-Qods Est.

Par ailleurs, le secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Sa'eb Erakat, a déclaré que l'objectif des Etats-Unis était de "légitimer le principe



d'annexer les territoires occupés". De son côté, Hanan Ashrawi, membre du comité exécutif de l'OLP, a qualifié les déclarations de M. Friedman "d'incitation à la violence, (de paroles) criminelles et d'extrémisme des-

tructeur", condamnant le soutien de l'ambassadeur américain à une loi israélienne sur les colonies illégales. Les colonies israéliennes en Cisjordanie occupée et à ElQods-Est sont considérées comme illégales

par le droit international et les puissances internationales. La question de la colonisation est le principal obstacle qui a conduit à l'effondrement des pourparlers de paix entre Palestiniens et Israéliens.

## SYRIE

## 11 soldats des forces syriennes tués par Daech dans le désert (OSDH)

Au moins onze membres des forces syriennes ont été tués jeudi dans une attaque menée par le groupe terroriste auto-proclamé "Etat islamique" (EI/Daech) dans une région désertique du pays, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Selon l'OSDH, l'attaque a visé des véhicules transportant des soldats de l'armée et des combattants de milices syriennes alliées dans une zone située entre l'est de la province de Homs et le sud de celle de Deir Ezzor.

Il s'agit de la deuxième attaque d'en-

vergure menée par l'EI contre les forces syriennes en moins d'un mois.

L'Observatoire a également fait état de blessés, certains dans un état grave.

Les médias d'Etat non pas rapporté l'attaque, qui n'a pour l'instant pas été revendiquée.

Le 9 avril, 27 soldats des forces syriennes avaient péri dans une attaque de l'EI aux abords de la ville désertique d'Al-Soukhna, contrôlée par l'armée syrienne. L'OSDH avait également fait état de 22 morts parmi les terroristes dans des affrontements et bombarde-

ments menés alors en représailles par l'armée syrienne. La ville d'Al-Soukhna et ses environs ont maintes fois été ciblés par ces attaques, notamment en octobre dernier, selon l'OSDH.

Depuis sa défaite en Syrie en mars 2019, l'EI mène régulièrement des attaques meurtrières, notamment dans le vaste désert, qui s'étend de la province de Homs jusqu'à celle de Deir Ezzor, à la frontière avec l'Irak.

La guerre en Syrie déclenchée en 2011 a fait plus de 380.000 morts et déplacé plusieurs millions de personnes.

## IRAK

## Nouveau gouvernement, dirigé par Moustafa al-Kazimi

Moustafa al-Kazimi, ex-chef du renseignement irakien, a obtenu dans la nuit de mercredi à jeudi la confiance de députés masqués et gantés en raison du coronavirus, formant un gouvernement après cinq mois de vacance dans un pays traversant sa pire crise économique et sociale.

Sur les 329 députés du Parlement le plus divisé de l'histoire récente de l'Irak, 255 seulement avaient fait le déplacement.

Ils ont voté en faveur du nouveau Premier ministre de 53 ans, rare personnalité politique à avoir ses entrées à Washington comme à Téhéran, puissances ennemies mais toutes deux agissantes en Irak. Ce vote met fin au mandat d'Adel Abdel Mahdi, premier chef de gouvernement à quitter son poste

avant la fin de son mandat de l'Irak post-Saddam Hussein, démissionnaire depuis cinq mois.

Les députés ont également accordé leur confiance à 15 ministres sur un cabinet qui en compte normalement 22. Les postes-clés du Pétrole et des Affaires étrangères sont toujours vacants dans l'immédiat, alors même que l'Irak traverse la pire crise économique de son histoire récente après avoir vu ses recettes pétrolières - son unique source de devis - divisées par cinq en un an.

Le ministère de l'Intérieur revient au général Othmane al-Ghanemi, chef d'état-major de l'armée, régulièrement vu en Syrie aux côtés des Iraniens et des Russes pour coordonner la lutte contre le groupe terroriste auto-proclamé Etat islamique

(EI/Daech). Celui des Sports et de la Jeunesse avec Adnane Dirjal, ancien capitaine de l'équipe nationale de football et celui des Finances à Ali Allawi, universitaire et ancien ministre.

Assurant vouloir gérer "la transition" avant "des élections anticipées" pour lesquelles il n'a donné aucun calendrier, M. Kazimi s'est dit conscient "des crises qui se suivent et s'accroissent pour le pire depuis 2003", lorsque les Américains ont renversé Saddam Hussein.

En octobre, l'Irak a été le théâtre d'une révolte populaire inédite par sa spontanéité et son ampleur, réclamant un renouvellement complet du système politique et de tous ses hommes.

Baghdad a répondu par la répression - plus de 550 morts - et un plan prévoyant

des élections anticipées sans toutefois en préciser ni la date ni les modalités.

Et depuis l'automne, le Parlement ne s'est réuni qu'une fois récemment, au début de l'année, pour voter l'expulsion des troupes américaines en rétorsion à l'assassinat à Bagdad du général iranien Qassem Soleimani par Washington. Depuis, les députés n'ont ni adopté les réformes majeures réclamées par les manifestants ni étudié le budget 2020, pas encore voté mais déjà amputé de la part du lion: celle du pétrole, qui représente plus de 90% des recettes de l'Etat.

M. Kazimi s'est également engagé dans un discours présentant son programme gouvernemental à "placer toutes les armes sous le contrôle de l'Etat".

## UE

## La réouverture des frontières doit se faire "sans discrimination"

La réouverture des frontières à l'intérieur de l'Union Européenne (UE), et de l'espace Schengen devra se faire "sans discrimination" de nationalité, a souligné jeudi la commissaire européenne aux Affaires intérieures Ylva Johansson.

La Commission européenne doit présenter mercredi des recommandations à l'adresse des Etats membres sur la levée des restrictions qu'ils ont mis en place à leurs frontières pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus.

"Les Etats membres ont introduit différentes mesures de façon non coordonnée, et la levée de ces différentes restrictions nationales prendra un certain temps", a reconnu Mme Johansson devant la commission des affaires intérieures du Parlement européen. "Quoi qu'il en soit, nous leverons ces restrictions sur la base de nos valeurs, c'est-à-dire sans discrimination", a-t-elle poursuivi. "Les Etats membres ne peuvent pas ouvrir leurs frontières à des citoyens d'un pays de l'UE mais pas à d'autres. C'est essentiel", a-t-elle souligné. Alors que ces contrôles aux frontières intérieures avaient été décidés par les pays en ordre dispersé, la Commission prône une coordination dans leur levée. La Commission estimait mi-avril que "les restrictions en matière de déplacements devraient d'abord être assouplies entre des zones à faible risque" épidémiologique. Elle préconise une levée progressive des restrictions sur la base de critères liés à la propagation du virus et à la situation du système de santé, aux mesures protectrices de distanciation sociale et au motif du voyage.

L'exécutif européen recommande de ne rouvrir que "dans un second temps" les frontières extérieures de l'UE et de l'espace Schengen avec le reste du monde.

Cette fermeture est actuellement en vigueur jusqu'au 15 mai, et devrait donc à nouveau être reconduite pour une période d'un mois renouvelable.

## AFGHANISTAN

## Plus de 900 talibans libérés dans l'échange de prisonniers avec Kaboul

Plus de 900 rebelles talibans ont d'ores et déjà été libérés par Kaboul dans le cadre d'un échange de prisonniers figurant dans l'accord signé fin février à Doha par les Etats-Unis et les insurgés, a annoncé jeudi un responsable afghan.

Jusqu'à présent, 933 détenus talibans ont été libérés des prisons afghanes", a déclaré Javed Faisal, porte-parole du Conseil national de sécurité afghan. En retour, les talibans ont libéré 132 prisonniers de l'administration de Kaboul, a indiqué le porte-parole des talibans Zabihullah Mujahid.

L'accord américano-taliban du 29 février prévoit un retrait des forces étrangères d'Afghanistan sous 14 mois à condition que les insurgés respectent quelques engagements sécuritaires et entament des négociations "interafghanes" sur le futur du pays.

L'entérine aussi un vaste échange de prisonniers: 5.000 talibans détenus par Kaboul contre 1.000 membres des forces afghanes aux mains des insurgés.

Mi-avril, l'émissaire américain chargé des négociations entre Etats-Unis et talibans, Zalmay Khalilzad, avait qualifié le premier échange de prisonniers d'"étape importante d ans le processus de paix et la réduction des violences" dans le pays.

## LONDRES Annulation du carnaval de Notting Hill

Le carnaval du quartier de Notting Hill à Londres, qui devait se tenir les 30 et 31 août, a été annulé en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, ont annoncé jeudi les organisateurs à des médias.

Cette année, "le carnaval ne se tiendra pas dans les rues de Notting Hill comme il l'a fait depuis plus de 50 ans", ont déclaré les organisateurs dans un communiqué publié sur le site de l'événement.

"Une décision difficile à prendre, mais la réalité de la pandémie de Covid-19 et la manière dont elle s'est répandue signifient qu'il s'agissait de la seule option sûre. () La santé de tout le monde doit passer avant tout", poursuivent-ils.

Les organisateurs travaillent à mettre en œuvre une autre solution, qui espèrent-ils "apportera l'esprit du carnaval aux gens dans la sécurité de leur foyer et les fasse se sentir connectés et impliqués".

Le carnaval de ce quartier de l'ouest londonien qui célèbre chaque été la culture caribéenne, est l'un des plus importants en Europe, rassemblant chaque année des centaines de milliers de visiteurs du monde entier.

## FRANCE Les commémorations de l'abolition de l'esclavage auront lieu, malgré la pandémie

Les commémorations de l'abolition de l'esclavage auront lieu discrètement dimanche en France malgré la pandémie du coronavirus, a indiqué jeudi la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME).

A Paris, la commémoration à l'occasion de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, sera présidée par le Premier ministre Edouard Philippe, lors d'une cérémonie en petit comité, a précisé la FME.

"En temps de déconfinement, l'histoire de l'esclavage a des enseignements à donner, sur la résilience et l'invention du monde d'après", fait-on valoir au sein de la Fondation, présidée par l'ancien Premier ministre Jean-Marc Ayrault.

La commémoration du 10 mai "est l'occasion de rappeler la place que l'esclavage colonial occupe dans notre histoire nationale et de célébrer l'engagement de tous ceux qui se sont battus pour son abolition dans les outre-mer comme dans l'hexagone, comme partie intégrante de la constitution de la République", a écrit Edouard Philippe dans une circulaire transmise mercredi aux préfets.

Il leur demande d'organiser "la cérémonie commémorative prévue dans chaque département (...) en respectant les règles de distanciation sociale" et sans qu'elles ne puissent être ouvertes au public.

Une autre commémoration est au programme le 23 mai, à Saint-Denis, en banlieue parisienne, pour la Journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage.

"Parce que l'épidémie ne doit pas nous empêcher de nous souvenir, de réfléchir et de partager", plusieurs événements en ligne sont proposés par la FME.

APS

## UNESCO Réunion sur l'impact socioculturel de Covid-19 sur l'avenir des sociétés africaines

L'UNESCO a programmé jeudi dernier, une réunion en ligne d'intellectuels, de responsables du changement et de personnalités culturelles pour faire le point sur les implications socioculturelles de la pandémie de Covid-19 sur l'avenir des sociétés du continent africain, apprend-on mercredi auprès de l'organisation onusienne.

Organisée avec la participation de Kwesi Quartey, vice-Président de la Commission de l'Union africaine, et d'Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO, la réunion vise à développer une analyse prospective interdisciplinaire de l'impact de la crise sanitaire actuelle sur le continent, avec des contributions d'experts dans les domaines de la philosophie, de la sociologie, de l'histoire, de la littérature et des sciences politiques.

L'échange s'inscrit dans le cadre d'une entreprise à plus long terme de l'UNESCO, intitulée "Imaginer le monde à venir", qui vise à servir de laboratoire d'idées pour aider les sociétés à répondre en connaissance de cause aux défis mondiaux et régionaux, indique l'organisation onusienne dans un communi-



qué.

La réunion s'appuiera également sur la participation de représentants d'organisations multilatérales, dont

l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Commonwealth.

Les débats feront l'objet d'une synthèse qui sera publiée et partagée le plus largement possible à travers les réseaux de l'UNESCO et de ses partenaires, conclut-on.

## RUSSIE La ministre de la Culture testée positive au coronavirus



La ministre russe de la Culture a été testée positive au nouveau coronavirus, devenant ainsi le troisième membre du gouvernement à avoir été contaminé, a annoncé mercredi son service de presse.

"Olga Lioubimova travaille à distance. Le test de dépistage s'est révélé positif et la ministre se trouve à la maison", a déclaré le ministère dans un communi-

qué, ajoutant qu'elle avait contracté la "forme légère" de la maladie qui "ne requiert pas d'hospitalisation".

Cette annonce intervient après celles de la contamination du Premier ministre Mikhaïl

Michoustine le 30 avril et du ministre de la Construction Vladimir Iakouchev le lendemain.

Le président Vladimir Poutine a affirmé mercredi que M. Michoustine était "en voie de rétablissement".

"Tout est stable. Il a de la température, comme c'est souvent le cas, mais il est en voie de guérison", a dit M. Poutine pendant une réunion gouvernementale

par vidéoconférence retransmise à la télévision. "Nous discutons avec lui tous les jours. Il prend part au travail actuel, à la préparation de toutes nos décisions", a-t-il ajouté. D'après les chiffres officiels, la Russie compte plus de 165.000 cas de Covid-19, enregistrant depuis plusieurs jours quelque 10.000 cas supplémentaires quotidiens.

Ce pays est devenu mercredi le 5e le plus touché en Europe et le 6e dans le monde, selon des médias.

Mais avec 1.537 morts, le taux de mortalité officiel demeure faible par rapport à celui constaté en Italie, en Espagne, en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis et même en Allemagne.

Les autorités ont dit envisager une levée progressive du confinement à partir du 12 mai selon les régions.

M. Poutine s'entretenait mercredi après-midi avec ses ministres et les gouverneurs régionaux de cet éventuel déconfinement.

## GRÈCE L'Acropole d'Athènes rouvrira le 18 mai

L'Acropole d'Athènes, monument phare de l'Antiquité en Grèce ainsi que tous les sites archéologiques du pays rouvriront le 18 mai avant la réouverture des musées le 15 juin, a annoncé jeudi le gouvernement.

Attirant chaque année des millions de visiteurs, l'Acropole d'Athènes (Ve siècle avant notre ère), les sites archéologiques et les musées sont fermés depuis le 15 mars dans le cadre des mesures de restriction imposées par le gouvernement pour endiguer la propagation du nouveau coronavirus Covid-19.

"L'Acropole d'Athènes va rouvrir le 18 mai, comme tous les sites archéologiques du pays", a indiqué Lina Mendoni, ministre de la Culture

lors d'une conférence de presse.

Elle a souligné que des mesures de distanciation sociale seraient obligatoirement imposées et qu'un nombre limité de visiteurs serait autorisé à entrer en même temps dans les sites et les musées.

Depuis lundi, la Grèce a commencé graduellement le déconfinement avec la réouverture des salons de coiffures et de petits commerces.

Les lycées vont rouvrir aussi le 18 mai, avant la réouverture le 1er juin des cafés, bars, tavernes et cinémas d'été fonctionnant en plein air.

Le gouvernement a promis "un retour graduel à la normalité" tout en soulignant que cela dépendra de "Tévo-



lution" de la pandémie dans le pays.

Moins touchée que ses partenaires européens, la Grèce d'une population de 10,7 millions d'habitants, déplore jusqu'ici 147 morts et 2.663 cas du Covid-19.

Voisine de l'Italie, premier pays en Europe d'avoir été

frappé gravement de ce virus, la Grèce a imposé plus tôt que ses partenaires européens des mesures de restriction en raison du vieillissement de sa population et des défaillances chroniques de son système hospitalier, affaibli aussi pendant la crise de la dette (2010-2018).



## TÉLÉCOMMUNICATIONS

# Réunion sectorielle tripartite pour améliorer le débit internet et la qualité des prestations téléphoniques

Une réunion sectorielle tripartite de coordination et de concertation a été tenue, jeudi à Alger, sous la supervision du ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, pour améliorer le débit internet et la qualité des prestations de la téléphonie fixe et portable.

Tenue à huis-clos en présence des ministres de l'Énergie et des Ressources en eau respectivement Mohamed Arkab et Arezki Berkaki, la réunion a eu pour ordre du jour l'examen des moyens à même d'améliorer le débit internet, le réseau téléphonique outre le service public dans les grandes zones et les zones d'ombres, à la faveur d'une coordination intersectorielle", selon M. Boumzar. Cette rencontre a également pour objectif de "valoriser les investissements importants dans l'infrastructure, exploiter les fibres optiques destinés au secteur de l'Énergie et les transferts d'eau pour garantir un haut débit avec une bonne qualité internet, améliorer la couverture du réseau téléphonique et garantir une efficacité économique".

Pour leur part, les ministres de l'Énergie et des Res-



sources en eau ont exprimé leur disponibilité à travailler ensemble pour exploiter l'in-

frastructure et les équipements disponibles conjointement entre les trois sec-

teurs de manière à optimiser les prestations internet et le réseau téléphonique.

## TRAÇAGE DU COVID

# Aucune application dans le monde n'est complètement sécurisée (étude)

Toutes les applications de suivi du Covid-19 lancées dans le monde présentent des failles de sécurité "plus ou moins critiques", estime l'expert en sécurité mobile Pradeo qui a classé 30 applications déjà en service dans une étude publiée jeudi.

Plus de la moitié de ces applications gouvernementales ou soutenues par des organismes publics portent atteinte à la vie privée et 3 figurent en tête de palmarès avec le pire score possible (3/3) à la fois sur la sécurité et sur la confidentialité: celles de la Turquie (koronaonlem.saglik.gov.tr), du Royaume-Uni (covid.joinzoe.com) et des Etats-Unis (howwefeeel.org).

Ces applications proposées sont "clairement problématiques", selon l'équipe de recherche.

Les applications les plus sécurisées et garantissant le mieux la confidentialité de l'utilisateur sont pour l'instant celles développées en Allemagne - disponible uniquement sur son montre

connectée pour collecter les données de santé comme le pouls ou le sommeil -, au Brésil.

Si l'application allemande Corona-Datenspende présente le maximum de garanties puisqu'elle récolte les données de manière anonyme et sans traçage, d'autres présentent nettement plus de risques en demandant des numéros d'identifiant ou l'accès à la géolocalisation, aux contacts, à l'appareil photo, explique Pradeo.

Sur le volet de la sécurité, le bonnet d'âne de l'étude revient aux applications nécessitant le chargement d'un code externe, dit "code dynamique", qui a alors accès à l'application et peut potentiellement servir de porte d'entrée à un logiciel malveillant.

Les applications qui fonctionnent grâce à des codes dits "open source", visibles par tout le monde par souci de transparence, sont logiquement plus vulnérables car elles peuvent plus facilement être la proie d'éventuels

hackers. Les connexions non sécurisées, en moyenne 8 par application, via par exemple des URL peu ou pas protégées sont un autre indicateur de "criticité", toujours selon l'étude.

En France, des chercheurs s'inquiètent de la future application StopCovid, qui doit permettre de prévenir les propriétaires de smartphones ayant été en contact avec des personnes diagnostiquées positives au coronavirus, car ils craignent de possibles détournements.

Le gouvernement a annoncé mardi que cette application, dont le développement est piloté par l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (Inria), sera prête le 2 juin pour accompagner la deuxième phase du déconfinement.

Mais sans partenariat avec les géants américains Apple et Google, dont les systèmes d'exploitation (iOS et Android) équipent la quasi-totalité des smartphones en France.

## CHINE

# Le nouveau vaisseau spatial chinois revient sur Terre sans encombre

Le nouveau vaisseau spatial chinois, lancé en début de semaine sans équipage à bord, "s'est posé avec succès" sur Terre vendredi après sa mission d'essai, ont annoncé les autorités.

Il s'agit d'une réussite technologique pour la Chine, qui lui permet désormais de lancer la construction d'une grande station spatiale. Elle devrait débuter cette année et s'achever en 2022.

Le module de rentrée sur Terre du vaisseau s'est posé à 13H49 locales (05H49 GMT) dans une zone d'atterrissage prédéterminée dans le nord du pays, a indiqué l'agence spatiale chargée des vols habités (CMS).

Une photo montrant la chute de l'engin amorti par trois parachutes rouges et blancs a été publiée par le Quotidien du peuple, le journal officiel du Parti communiste chinois (PCC).

Principale utilité de ce nouveau vaisseau: acheminer des astronautes vers la future station spatiale et réaliser des vols habités vers la Lune.

Il avait été lancé mardi à l'aide d'une fusée Longue-Marche 5B, la plus puissante jamais utilisée par la Chine et qui permettra d'acheminer les éléments de la future station, nommée Tiangong ("Palais céleste").

Pékin a lancé depuis les années 1990 plusieurs vaisseaux spatiaux "Shenzhou", construits sur le modèle des fameuses "Soyouz" russes.

Réputé plus sûr, le nouveau vaisseau est plus rapide, plus résistant à la chaleur, peut transporter davantage d'astronautes (jusqu'à six au lieu de trois) et est partiellement réutilisable.

Des caractéristiques qui ouvrent au programme spatial habité chinois de nouveaux horizons.

Le vaisseau est ainsi censé pouvoir effectuer des missions plus lointaines dans l'espace, des voyages qui nécessitent une plus grande vitesse et une meilleure protection face aux températures extrêmes.

Son retour réussi survient après l'échec mercredi du retour sur Terre d'une capsule cargo expérimentale, lancée par la même fusée, victime d'une "anomalie", selon la CMS.

La Chine investit des milliards d'euros ans son programme spatial. Elle place de nombreux satellites en orbite, pour son compte ou pour d'autres pays.

Début 2019, elle est devenue la première nation au monde à faire atterrir une sonde sur la face cachée de la Lune.

En 2020, elle devrait lancer une sonde vers Mars. Elle espère également envoyer une mission habitée sur l'astre lunaire d'ici une dizaine d'années.

## DISTRIBUTION

# Amazon va prolonger la suspension de ses activités en France jusqu'au 13 mai

Amazon a annoncé jeudi vouloir prolonger jusqu'au 13 mai inclus la suspension de l'activité de ses centres de distribution en France, après une décision de justice lui imposant d'évaluer les risques liés à l'épidémie de Covid-19.

Le géant américain de la logistique, qui proposera cette prolongation lors d'un comité social et économique central du groupe vendredi, a également annoncé se pourvoir en cassation pour "contester la décision de la cour d'appel de Versailles" du 24 avril dont Amazon a demandé la suspension.

L'astreinte, telle que précisée

par la Cour d'Appel, nous oblige à envisager de poursuivre la suspension d'activité de nos centres de distribution français jusqu'au mercredi 13 mai inclus.

Dans le même temps, nous continuons à travailler avec nos partenaires sociaux et à évaluer la meilleure façon d'opérer nos centres de distribution à la lumière de la décision de la Cour", déclare le groupe dans un communiqué.

Les centres de distribution d'Amazon en France sont fermés depuis le 16 avril et ses employés restent chez eux depuis mais touchent leur plein salaire, le

gouvernement ayant rejeté une demande de mise en chômage partiel.

La cour d'appel de Versailles, près de Paris, a donné raison le 24 avril aux syndicats qui réclamaient une réelle évaluation des risques liés au nouveau coronavirus, confirmant une décision du tribunal de Nanterre dix jours plus tôt. La cour d'appel a précisé et élargi la liste des produits qu'Amazon peut continuer à livrer dans l'attente de cette évaluation et a fixé une astreinte de 100.000 euros par infraction.

"Nous réitérons notre désaccord avec les récentes décisions



de justice qui ont été prononcées en cassation", a-t-il ajouté. et avons décidé de nous pourvoir





Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1158

renoncement à l'hérésie amabilité	répand ses idées péniblement	abri de toile arrière-gorge	mauvais élèves endormir	se secouait chrome à l'amphi	approfondies	unités informatiques tiennent
délimitaient peintres modernes				déquiste rarement	image de solidité atome électrisé	
bien cuites décorée			beaucoup étriquèrent	arbres à pignes rongeur	genre de lentilles infaillible	demeurée
c'est le titane soudés	surélevée encouragea	précis pronom pour lui		équatement pic des Pyrénées		perdus pour tous
instruments mettaient à l'abri			chanson répandue ça et là		il vaut un tour obstacle	
enrichissant	groupe étoilé quette-raient	variété de bolet vers marins		produit d'efforts total	but d'acrotien point cardinal	
ôter la peau tours de mosquée			circulaire tape des pieds		appris volet roulant	degré sportif
coordination métal de ruée		mis sur cassette outils de coupe		enivrées	soutien de soc étain en réaction	
temps de vie altier	lieu remarqué dite avec peine		divisible par deux rapport de cercle	peintre célèbre maladie juvénile	roue à gorge sinistres initiales	
saisies de force jointes		monts pointus armée d'autrefois			point de la rose existe	chlore symbolisé l'argent du labo
essayée			apparues		bière anglaise	siège musical
				périodes de formation		

Solution

Sudoku n°2458

3	8	2	6	7	1	5	9	4		7	1	6	3	9	4	5	2	8			
5	6	4	9	8	2	3	1	7		8	4	2	6	5	7	9	1	3			
9	7	1	5	3	4	8	2	6		9	3	5	8	1	2	4	7	6			
2	9	3	1	6	7	4	6	8		5	8	3	2	7	1	6	4	9			
1	5	6	4	9	8	7	3	2		1	6	7	9	4	3	2	8	5			
7	4	8	2	6	3	1	5	9		4	2	9	5	6	8	1	3	7			
4	1	5	7	2	6	9	8	3		2	5	4	6	7	1	4	3	5	8	9	2
8	2	9	3	4	5	6	7	1		3	8	9	2	5	4	7	8	9	3	6	1
6	3	7	8	1	9	2	4	5		6	1	7	3	9	8	1	2	6	7	5	4
										7	6	2	4	3	5	1	8	9			
										5	3	8	7	9	1	4	6	2			
										1	9	4	8	2	6	5	3	7			
9	4	2	3	5	6	8	1	7		5	6	2	9	4	3	1	5	6	2	7	8
3	6	7	1	2	8	4	5	9		1	7	3	8	2	6	9	3	7	1	5	4
1	8	5	9	7	4	3	2	6		9	4	8	7	1	5	4	2	8	3	6	9
										4	3	2	7	1	5	8	9	6			
6	2	8	4	9	5	7	3	1		6	7	9	2	8	3	4	1	5			
4	3	9	2	1	7	6	8	5		5	8	1	6	9	4	7	2	3			
5	7	1	8	6	3	2	9	4		8	5	8	1	6	9	4	7	2	3		
7	9	3	5	4	2	1	6	8		3	9	7	5	4	2	6	8	1			
2	1	4	6	8	9	5	7	3		2	5	4	8	6	1	9	3	7			
8	5	6	7	3	1	9	4	2		1	6	8	3	7	9	5	4	2			

Mots Croisés n°2458

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	V	E	R	I	F	I	C	A	T	I	O	N
2	O	D	O	R	I	F	E	R	A	N	T	E
3	L	O	U	E	E		T	R	O	I	E	
4	A	M	E		N	O	T	E	N	T		D
5	T		R	A	T	I	E	R		I	D	E
6	I	M	A	G	E	S		A	I	E	U	L
7	L	A	I	E		E	R	G	S		M	U
8	I	L	E		M	A	I	E		V	E	R
9	T	E	N	D	E	U	R		F	A	N	E
10	E	S	T	E	R		A	M	A	N	T	S

Grille géante n°1158

•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J	A	L	I	G	N	T	E	•	A	N	E	S	•	R	E	A	G	G	I	O	N	T	E	•	O
•	O	B	J																									

## DANEMARK

## Copenhague prête à accueillir les Championnats d'Europe et le Tour de France en 2021

La capitale danoise est prête à accueillir à la fois le Tour de France et les Championnats d'Europe en 2021, a annoncé jeudi le maire de Copenhague Frank Jensen.

"Après d'intenses négociations, nous avons réussi à décrocher un accord qui préparera Copenhague à accueillir à la fois le football européen et le Tour de France l'été prochain", a déclaré Frank Jensen lors d'une conférence de presse au siège de la mairie de Copenhague.

Après le report de l'Euro en 2021 à cause de la pandémie de Covid-19, les douze villes hôtes devaient confirmer leur désir d'accueillir la grand-messe du football continental.

Mais la capitale danoise a un temps hésité, confrontée au défi d'accueillir quatre matches de l'Euro et le Grand Départ de la Grande Boucle.

La Fédération danoise de football (DBU) a subi des pressions pour que vendredi, la Fédération européenne de football (UEFA) doive répondre si elle accueillerait le championnat d'Europe différé.

"La DBU a fait un long chemin financièrement pour que tout réussisse", a déclaré le président de la Fédération danoise Jesper Møller. "Nous pouvons maintenant espérer un été fantastique à Copenhague l'année prochaine avec beaucoup de fête et de communion - c'est ce dont nous avons le plus besoin", s'est félicité le maire de Copenhague.

"Je voudrais remercier toutes les parties aux négociations pour leur flexibilité et pour nous avoir aidés à faire jouer ensemble les deux événements sportifs", a-t-il poursuivi.

Trois rencontres du groupe B, celui de la Belgique, du Danemark, de la Finlande et de la Russie, ainsi qu'un huitième de finale, doivent se tenir au Parken Stadion de Copenhague.

## TENNIS/ ROLAND-GARROS Tous les billets vendus remboursés

Les organisateurs du tournoi Grand Chelem Roland-Garros (Paris) vont rembourser les billets vendus pour son édition 2020, qui devait initialement avoir lieu du 24 mai au 7 juin, et annulé en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), rapporte jeudi L'Equipe.

Dans un mail adressé à ceux qui avaient acquis des places pour son édition 2020, Roland-Garros a annoncé l'annulation et donc le remboursement des billets.

Le tournoi, initialement prévu du 24 mai au 7 juin, a pour le moment été reporté à la fin du mois de septembre mais personne ne sait encore dans quelles conditions il se déroulera ni même s'il pourra effectivement avoir lieu en raison de l'épidémie de coronavirus.

"La situation actuelle génère trop d'incertitudes pour tous les événements rassemblant du public partout dans le monde", a détaillé le Grand Chelem parisien sur les réseaux sociaux.

En attendant de définir "les mesures adaptées qui garantiront la santé et la sécurité de toutes les populations présentes", le choix a donc été fait de rembourser les spectateurs.

"Nous vous informons de l'évolution de la situation et des nouvelles modalités liées à la billetterie pour Roland-Garros automne 2020", précise le message envoyé par le tournoi.

Le Grand Chelem sur terre battue devrait se tenir du 27 septembre au 11 octobre avec des qualifications (qui n'étaient pas au programme du report) à partir du 21 septembre.

APS

## BOXE / CORONAVIRUS

## L'Union arabe lance un concours à domicile pour les pugilistes confinés

L'Union arabe de boxe a annoncé jeudi le lancement d'un concours à domicile, ouvert à l'ensemble des pugilistes faisant partie des Fédérations membres, afin de maintenir le secteur en activité pendant cette période de confinement, imposée par la pandémie du nouveau coronavirus.

"Ce concours consiste en la réalisation d'une vidéo, n'excédant pas les trois minutes, et dans laquelle l'athlète essaiera de présenter le meilleur entraînement possible" a expliqué dans un communiqué le président de l'instance, Youcef Ben Ali Al-Kadhem.

Les pugilistes désireux de participer à ce concours, intitulé à juste titre "entraîne-toi chez-toi", devront faire parvenir leurs vidéos à l'Union arabe par courrier électronique, avant la date butoir du 18 mai courant.

"Les vidéos seront visionnées et évaluées par des techniciens confirmés.

Le boxeur qui présentera le meilleur travail sera déclaré vainqueur et il aura droit à une prime conséquente" a encore promis le premier responsable de l'instance.

La boxe emboîte ainsi le pas à d'autres disciplines sportives, comme le judo et le Karaté do, qui comptent parmi les premières à avoir organisé



des concours de Kata et des tests d'arts martiaux pour maintenir leurs disciplines en activité pendant cette période de confinement.

## Holyfield annonce un retour de charité

L'ancien champion des poids lourds, Evander Holyfield, a annoncé jeudi, à 57 ans, son retour sur le ring pour aider les enfants dans la lutte contre la pandémie de coronavirus. "Etes-vous prêts? Le moment que vous attendiez tous... Le Champ est de retour!", a tweeté Holyfield, prêt à "un retour sur le ring" pour "disputer des combats exhibition en fa-

veur d'une grande cause", celle de sa fondation Unite4OurFight, qui aide des projets d'apprentissage destinés aux enfants dont la scolarité a été perturbée par la pandémie. "Mon nom s'est forgé à travers les combats", a déclaré "The Real Deal" sur le site de l'association de charité, estimant qu'il "est temps de monter en puissance car les citoyens ont

besoin d'aide comme jamais auparavant". L'annonce de l'ex-roi américain des lourds-légers, qui a ensuite régné dans la catégorie reine, intervient après celle de son ancien rival Mike Tyson qui, à 53 ans, s'est montré à l'entraînement en évoquant aussi un retour avec le même objectif. Les deux anciens géants du ring pourraient se retrouver entre les

cordes pour la troisième fois, Holyfield ayant remporté la première confrontation en novembre 1996 tandis que Tyson avait été disqualifié lors de la revanche en 1997 pour la légendaire morsure d'oreille. Holyfield, qui n'a plus combattu depuis sa victoire sur le Danois Brian Nielsen en 2011, présente un palmarès de 44 victoires pour 10 défaites et deux nuls.

## Le médecin chef de World Rugby table sur une reprise des compétitions en 2020

Le médecin chef de la Fédération internationale de rugby (World Rugby), Eanna Falvey, a indiqué jeudi qu'il serait "très surpris" que les compétitions, interrompues par l'épidémie de Covid-19, ne reprennent pas en 2020.

"Je n'écarterais pas (la possibilité que le rugby reprenne avant la fin de l'année).

En fait, je serais même très surpris qu'il n'y ait pas des compétitions de rugby qui reprennent avant la fin de l'année", a-t-il déclaré dans un entretien au quotidien Irish Times.

Cela ne signifie pas qu'il redémarrera partout, a-t-il cependant précisé, estimant que l'Australie et la Nouvelle-

Zélande sont les mieux placées pour retrouver le chemin du terrain.

"Elles sont probablement assez proches de pouvoir reprendre les compétitions, en tout cas certainement de reprendre l'entraînement". M. Falvey a contredit certaines interprétations faites du document publié en début de semaine par World Rugby sur le retour à la compétition, répétant que jouer à huis clos jusqu'à la découverte d'un vaccin contre le coronavirus n'était pas nécessaire. "Dès que nous aurons des matches, nous aurons du public", a-t-il assuré. "La taille du public ne sera pas décidée par World Rugby ou par les fédérations nationales. Elle

sera décidée par les gouvernements et par les limites qu'ils imposeront aux rassemblements publiques", a-t-il souligné. Le responsable médical de World Rugby a d'ailleurs estimé que le rugby était considéré à tort comme un sport à haut risque de contamination. "J'étais assez déçu de voir que le rugby était dans la même catégorie que le judo ou la lutte dans les directives irlandaises, et pas dans la même catégorie que le football ou le football gaélique", a expliqué Falvey, qui pris son poste en janvier après avoir été en charge du Munster, de l'équipe d'Irlande et des Lions Britanniques et Irlandais.

## BASKETBALL

## Retour sur les terrains en ordre dispersé pour les franchises NBA

La Ligue nord-américaine de basket-ball (NBA) ayant autorisé les retours à l'entraînement à partir du 8 mai, certaines franchises ont sauté sur l'occasion quand d'autres hésitent encore. La NBA avait décidé d'assouplir quelque peu les délais de retour sur le terrain, pour le travail individuel et l'entraînement, en autorisant les franchises à retrouver le chemin des salles, à partir de ce vendredi 8 mai. La Ligue américaine a fourni des mémos aux

équipes pour encadrer strictement d'un point de vue sanitaire, cette reprise (pas plus de quatre joueurs sur le terrain, distanciation sociale, masques, désinfection régulière des salles et équipements, prise de température corporelle...).

Alors qu'aux Etats-Unis, différents comités d'experts scientifiques prédisent une résurgence de l'épidémie avec le début du déconfinement, trois équipes NBA ont d'ores et déjà fait savoir qu'elles autoriseraient leurs

joueurs à reprendre le chemin de leur salle vendredi. Selon USA Today, il s'agit de Denver, Portland et de Cleveland. Les Sacramento Kings ont fait savoir qu'ils ouvriraient leur salle le 11 mai. Les Houston Rockets, qui avaient dans un premier temps manifesté leur intention de reprendre ce vendredi, ont fait machine arrière, et décalé leur retour au terrain au 18 mai, pour se plier aux mesures de régulation décidées par le gouverneur du Texas. Car les

équipes sont soumises aux régulations fédérales qui varient selon les Etats, seuls décisionnaires.

Ainsi l'Etat de Floride, et celui de Géorgie ont autorisé le retour aux salles, mais l'Orlando Magic et les Atlanta Hawks ont décidé d'attendre encore l'évolution d'une épidémie qui a déjà fait 75 000 morts et contaminé plus d'1,25 million d'Américains selon un bilan publié jeudi soir. C'est donc en ordre très dispersé que la NBA fera sa rentrée.



## ALGÉRIE

## Une conférence sur la méthodologie d'entraînement et l'analyse vidéo mardi prochain (FAF)

Une conférence Webinaire sur le thème « Méthodologie de l'entraînement et analyse vidéo » sera organisé, mardi prochain à 21h00, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF), vendredi sur son site officiel.

Initiée par la Direction technique nationale (DTN) de la FAF, cette formation de haut niveau est ouverte aux techniciens du football en Algérie, éducateurs, formateurs, entraîneurs et sélectionneurs, a ajouté la même source.

La Formation permettra aux participants d'améliorer leurs connaissances sur la Méthodologie d'entraînement et Plan de développement du joueur en formation dans un club de Ligue 1.

Ils s'imprégneront sur l'analyse vidéo, connue pour être un outil stratégique au service du développement du joueur en centre de formation professionnelle de Ligue 1.

Les postulants suivront des interventions croisées qui seront animées par les techniciens franco-algériens Nedder Razik et Samir Guendouz.

Razik (33 ans) est actuellement entraîneur de l'équipe Réserve Pro2 de l'AS Saint Etienne depuis bientôt 10 saisons, possédant un parcours varié sur l'ensemble des catégories de la formation. Il est



aussi titulaire du BEFF Formateur «UEFA ELITE YOUTH A DIPLOMA» et vainqueur de la Coupe Gambardella en 2019, il est aussi responsable technique du Centre de Formation de l'ASSE. Pour sa part, Guendouz, 36 ans, œuvre depuis 4

ans en tant qu'Analyste vidéo à l'Académie du Racing Club Strasbourg Alsace, notamment auprès des jeunes joueurs en quête d'atteinte du haut-niveau. Guendouz est titulaire d'un DESJEPS mention Football (Licence A UEFA), d'un

Master entraînement sportif, d'un diplôme universitaire Européen de préparation physique et Brevet d'Etat 1er degré option natation. Il a en outre assuré le suivi sportif, scolaire et médical de jeunes sportifs de haut-niveau.

## CHAMPIONNAT DE FRANCE

## Slimani, 2<sup>e</sup> meilleur passeur de la saison (LFP)

L'international algérien de l'AS Monaco, Islam Slimani, termine deuxième meilleur passeur du Championnat de France de Ligue 1 pour la saison 2019-2020, selon le classement publié jeudi par la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Prêté pour une saison avec option d'achat par Leicester City au club monégasque, le meilleur buteur en activité de la sélection algérienne a délivré 8 passes

décisives cette saison. Il est devancé au classement par l'Argentin du PSG Angel Di Maria, sacré meilleur passeur de Ligue 1 pour la deuxième fois de sa carrière avec 14 offrandes. Le podium est complété par Yoann Court de Brest (7 passes décisives).

Outre les 8 passes décisives délivrées pour sa première expérience avec le club de la Principauté en 18 matchs disputés, l'attaquant algérien a inscrit 9 buts, ter-

minant à la 13<sup>e</sup> place au classement des buteurs de la saison, dominé par l'attaquant du PSG Kylian Mbappé, auteur de 18 buts en 20 matchs de championnat cette saison. La deuxième place est occupée par le Monégasque Wessam Ben Yedder, également auteur de 18 buts mais 2e car il a moins marqué dans le jeu que Mbappé (15 fois contre 18). Le Lyonnais Moussa Dembélé complète le podium avec 16 réalisations.

## GAZONNIÈRE DU STADE D'ORAN

## Une première dans les enceintes footballistiques africaines

La future gazonnière du nouveau stade d'Oran de 40.000 places sera la première du genre au niveau des enceintes footballistiques en Afrique, a-t-on appris de l'entreprise chargée de sa réalisation.

Le plus grand intérêt de la gazonnière est qu'elle évitera toute éventuelle dégradation de la pelouse hybride du nouveau stade, dont la semence évolue «très positivement», a fait savoir à l'APS, le gérant de l'entreprise concernée, Farid Bousaâd, qui a annoncé pour juin prochain la réception de la pelouse, un des derniers lots non encore achevés au niveau de l'infrastructure sportive.

La mise en place de la gazonnière ouvrira la voie à l'utilisation de ce type de procédé au niveau des autres grands stades en cours de réalisation dans le pays, à l'image de ceux de Tizi Ouzou et Baraki (Alger), a ajouté le responsable, mettant en exergue l'importance

d'un tel outil pour l'entretien des pelouses.

«C'est une pratique courante en Europe, où les gazonnières sont indispensables dans les stades parce qu'elles permettent de reprendre une pelouse en une semaine.

C'est une opération banale, on prend des plaques de la gazonnière, on déplaque et on replaque, pour obtenir une pelouse impeccable en une semaine», a-t-il expliqué.

La Fédération algérienne de football n'a pas tari d'éloges dernièrement sur la qualité de la pelouse hybride du nouveau stade d'Oran.

Elle compte même y faire domicilier des rencontres de la sélection nationale, dès les prochaines éliminatoires de la Coupe du monde de 2022 au Qatar.

### Domicilier les rencontres des Verts

C'est dans cette optique d'ailleurs, que des émissaires

de la Confédération africaine de la discipline se sont rendus à Oran, il y a quelques semaines, en vue d'homologuer le nouveau stade qui devrait être réceptionné en 2021.

Et pour préserver la pelouse du stade en question, M. Bousaâd, dont l'entreprise se chargera de son entretien pendant la première année de sa mise en service, a conseillé de suivre la méthode européenne.

«Une pelouse de haut niveau comme celle du nouveau stade d'Oran est scalpée chaque fin de saison en Europe. Mais pour ce faire, il faut avoir des gazonnières. On ne parle plus de changer de pelouse, mais d'effectuer de gros entretiens, qui sont nécessaires au cours de l'année et à l'intersaison», a-t-il estimé.

Dans ce contexte, il a préconisé la mise en place d'une équipe spécialisée, composée d'ingénieurs agronomes spécialisés et d'ouvriers qualifiés, dont la mission sera l'entretien

## LIGUE 1 - MC ORAN

## Les espoirs placés sur "Hyproc" pour lancer le centre de formation

Estimant que seul un retour au travail à la base pourrait permettre au MC Oran de retrouver son lustre d'antan, la direction de ce club de Ligue 1 de football fait du lancement de son centre de formation une priorité, a-t-on appris jeudi de l'équipe oranaise.

Néanmoins, le directeur général, Si Tahar Cherif El Ouezzani, et ses assistants sont persuadés que la concrétisation d'un tel projet nécessite de gros moyens, d'où les grands espoirs qu'ils placent sur l'entreprise «Hyproc», l'actuel bailleur de fonds principal des «Hamraoua» et qui est également pressentie pour devenir l'actionnaire majoritaire de la société sportive par actions (SSPA) du club.

«Au Mouloudia d'Oran, on ne veut plus bricoler.

On a un projet réaliste, avec le lancement d'un centre de formation et surtout une gestion digne des grands clubs professionnels.

Les moyens de base existent à Oran mais il faut de l'argent et une direction qui fixe des caps réalistes», déclare Cherif El Ouezzani.

L'ancien milieu de terrain international table notamment sur le potentiel important en matière de talent dont dispose la capitale de l'Ouest du pays, devenue, selon les observateurs, un véritable réservoir pour les clubs de l'élite comme l'atteste le nombre important de joueurs oranais qui évoluent un peu partout dans les formations de la Ligue 1.

«On veut redonner au club sa vocation d'école de formation.

Le talent existe à Oran, pas seulement au MCO, mais à l'ASMO, au SCMO, au RCO et même dans les équipes de bas palier.

Cependant, pour espérer concrétiser ce projet, il faut parier sur les bons techniciens, formateurs et éducateurs.

Cela nécessite des moyens que seule une entreprise publique prospère peut mobiliser.

Et c'est pourquoi on veut voir le MCO changer de main et devenir la propriété d'une société nationale.

Les autres clubs ont été sauvés grâce à cette solution et on veut, nous aussi, en bénéficier», insiste-t-il.

Les autorités locales à Oran avaient promis d'affecter au profit du MCO une assiette de terrain au niveau du nouveau complexe sportif de la ville en cours de construction dans la commune de Bir El Djir pour en faire un centre de formation, rappelle-t-on.

Cela risque de ne pas suffire, puisque la direction du club phare d'El-Bahia attend que l'entreprise Hyproc (une filiale de Sonatrach) passe à l'acte en rachetant la majorité des actions de la SSPA du club pour prendre en charge ce dossier.

Mais l'opération est appelée encore à durer dans le temps, vu que les responsables de cette entreprise, qui ont signé un protocole d'accord avec le conseil d'administration du MCO en janvier 2019, conditionnent toujours la conclusion de la transaction par la réception des bilans financiers de tous les présidents qui se sont succédé à la tête de la SSPA en question depuis 2010, une condition que les concernés ne sont pas en mesure de satisfaire, du moins pour le moment.

## LIGUE 1 DE FRANCE L'Algérien Delort meilleur buteur de Montpellier pour la seconde saison

L'international algérien Andy Delort a terminé la saison 2019-2020, comme meilleur buteur de son club, MHSC Montpellier, (Ligue 1 française), arrêté avant terme, en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19).

Avec ses 9 buts et 3 passes décisives, Delort a bouclé la saison en tête du classement des buteurs de son club, devenant aussi l'un des attaquants les plus prolifiques cette saison en Ligue 1, selon le site du club.

Le champion d'Afrique algérien est aussi le premier joueur de Montpellier, à terminer meilleur buteur du club pendant deux saisons consécutives depuis le départ de l'attaquant international français Olivier Giroud en 2012.

Montpellier a terminé la saison dans le Top 10 du classement de la Ligue 1 pour la 3e année consécutive, après celles de 1990-91 et 1993/94.

## ANGLETERRE Echange proposé entre Aubameyang et Icardi

Les dirigeants d'Arsenal auraient approché leurs homologues de l'Inter Milan pour leur proposer un échange "Pierre-Emerick Aubameyang-Mauro Icardi" lors du prochain mercato estival, rapporte vendredi le journal Daily Mail.

"Un échange entre Aubameyang et Icardi serait envisagé par les dirigeants d'Arsenal. Le capitaine des Gunners a encore un peu plus d'un an sur son contrat avec Arsenal, et le club du nord de Londres pourrait être contraint de le vendre plutôt que de risquer de le perdre pour rien dans 12 mois", a écrit le journal.

Icardi, prêté au Paris Saint-Germain a marqué 20 buts en 31 matches, sous les couleurs parisiennes, tandis qu'Aubameyang a retourné le même nombre de buts inscrits en un seul match de plus.

"Si le buteur gabonais pourrait accepter de rejoindre l'Inter Milan qui le convoite depuis un an déjà, il n'est pas certain que Mauro Icardi soit d'accord de rejoindre les Gunners qui risquent de ne pas disputer la Ligue des Champions la saison prochaine", a ajouté la même source.

## ITALIE L'AC Milan et l'Inter Milan présentent un projet de rénovation de San Siro à un milliard d'Euros

Les clubs de football italiens de l'AC Milan et l'Inter Milan ont présenté un projet monumental de rénovation du stade Giuseppe-Meazza et du quartier autour de San Siro, pour un montant d'un milliard d'euros.

Après avoir envisagé l'an dernier de démolir l'enceinte actuelle, pour en construire une nouvelle ultra-moderne, s'exposant à de vives critiques, les deux rivaux lombards ont changé leur plan.

Ils souhaitent désormais rénover le vieux stade et l'inclure dans un projet plus global, au cœur de sites de divertissements.

Une piste cyclable, une salle de sport, un skatepark, un musée figurent par exemple dans le projet.

«L'AC Milan et l'Inter Milan estiment qu'il est essentiel, en particulier à la lumière du moment actuel, de lancer un projet qui générera des milliers d'emplois et servira de pierre angulaire pour le développement futur de la ville de Milan et le football italien», ont déclaré les deux clubs dans un communiqué. Inaugurée en 1926, l'enceinte d'une capacité avoisinant les 80 000 spectateurs a déjà été rénovée à quatre reprises.

APS

## CORONAVIRUS Belguidoum : «tests de dépistage obligatoires pour les joueurs en cas de reprise»

Des tests de dépistage pour l'ensemble des footballeurs des deux Ligues est «obligatoire» en cas de reprise de la compétition, suspendue depuis mi-mars en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), a indiqué jeudi le vice-président de la Ligue de football professionnel (LFP), Farouk Belguidoum.

«Nous allons soumettre une série de mesures et de recommandations, à qui de droit, en vue de la reprise du championnat, dont la nécessité d'effectuer des tests de dépistage pour les joueurs.

La sécurité sanitaire est très importante dans ce genre de situation exceptionnelle», a déclaré à l'APS le N.2 de la LFP.

L'ensemble des championnats et manifestations sportives sont suspendus depuis le 16 mars en raison du Covid-19. Selon le dernier bilan établi mercredi, l'Algérie a enregistré 4997 cas de contamination au coronavirus dont 476 décès.

«Nous sommes en train d'établir un protocole de

reprise, incluant notamment une série de mesures et de recommandations, à laquelle les joueurs reprendront les entraînements, et les mesures sanitaires appelées à être appliquées et respectées par l'ensemble des acteurs», a-t-il ajouté Avant d'enchaîner : «Au jour d'aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la reprise.

Cela dépasse nos prérogatives d'autant qu'il s'agit d'une crise sanitaire nationale. Notre rôle consiste à anticiper et préparer un protocole de reprise». Le reste de la saison 2019-2020 des Ligues 1 et 2 est programmé sur une période de 8 semaines, dès la levée du confinement et après une période de préparation



de 5 à 6 semaines, quelle que soit la date arrêtée par les pouvoirs publics, selon

la feuille de route de la Fédération algérienne de football (FAF).

## La CAN-2021 toujours conditionnée par la pandémie (Ahmad)

La tenue de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations, prévue en 2021 au Cameroun, est toujours conditionnée par l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19), selon le président de la Confédération africaine de football (CAF).

Dans un entretien accordé jeudi à Deutsche Welle, le président de l'instance africaine, le Malgache Ahmad Ahmad a évoqué l'éventualité de report de la prochaine édition de la CAN, précisant, toutefois, qu'aucune décision ne sera prise dans l'immediat.

«Face à une telle situation, j'estime que toutes les parties prenantes dans l'organisation de ces compétitions pourront se retrouver plus tard pour

discuter et se concilier pour que l'on puisse ensemble trouver un moyen de reprendre ces compétitions», a indiqué Ahmad Ahmad.

Le président de la CAF a parlé de la démarche inclusive adoptée par l'instance depuis le début du mandat et qui n'est pas prêt à être changée, surtout face à une telle situation sanitaire. «Nous ne pouvons pas envoyer nos jeunes à l'abattoir. A nous de voir et de discuter avec nos partenaires commerciaux, discuter avec tous ceux qui coopèrent avec nous dans l'organisation de ces compétitions et nous verrons ensuite.

L'urgence définit les priorités», a-t-il souligné, assurant que la santé passe avant toute chose, notamment

le football, dans cette période de crise que vit le monde entier. S'agissant des compétitions interclubs, suspendues au stade des demi-finales, le président de la CAF a ajouté: «Comme il nous manque de la visibilité, il faut attendre. En tant que premier responsable, j'invite tout le monde à être très prudent et attendre que la situation se normalise.

A ce moment-là, on pourra éventuellement reprendre les compétitions», a lancé le Malgache.

Le président de l'instance africaine a estimé que le football ne doit pas être une source de déstabilisation des mesures barrières prises par les différents gouvernements pour faire face à cette pandémie», a-t-il conclu.

## LIGUE 1 TUNISIENNE (CORONAVIRUS)

### La reprise reportée au mois d'août (FTF) TUNIS, 8 mai 2020

La reprise du championnat de la ligue 1 tunisienne du football, suspendu en mars dernier en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), se fera en août prochain, a annoncé vendredi la fédération tunisienne de football (FTF). «Les autorités concernées n'ayant pas encore donné le feu vert pour

la reprise des entraînements individuels et collectifs fixés par le bureau fédéral respectivement au 11 mai et 18 mai courant et le retour de la compétition de la ligue 1 au 11 juin, la FTF annonce que la compétition reprendra en août prochain et la nouvelle saison (2020/2021), débutera le 24 octobre», précise la FTF

dans un communiqué. Les championnats des autres ligues débuteront le 31 octobre ajoute la FTF, soulignant que les matches de la Coupe de Tunisie seront fixés ultérieurement. L'instance fédérale tunisienne explique que ces décisions ont été prises pour assurer la sécurité des joueurs et de toutes les parties concer-

nées et permettre aux clubs de bien se préparer, tout en rappelant que toutes ces décisions ne se feront qu'avec l'autorisation des institutions étatiques concernées. Au cas où le championnat de la ligue 1 ne reprendra pas au mois d'août, la fédération prendra les décisions et mesures nécessaires, ajoute la même source.

## ANGLETERRE

### La Premier League investit 4,5 millions d'euros dans des tests

Le championnat d'Angleterre de football «Premier League» a investi 4,5 millions d'euros pour acheter des tests de dépistage au coronavirus en vue de la reprise de la compétition en juin prochain, selon le Telegraph.

D'après la même source, les clubs ont conclu un accord de 4 millions de livres sterling (4,5 M€) avec la société de biotechnologie Prentics pour acheter des tests au coronavirus,

afin de dépister joueurs et staffs. L'acquisition des tests auprès de la société hongkongaise s'inscrit dans le cadre d'un large éventail de protocoles de santé en vue de revoir les équipes sur les terrains d'entraînement. Tous les joueurs et le personnel seront testés deux fois par semaine et tout cas positif sera mis en quarantaine. La Premier League pourrait reprendre le 8 juin, à huis

clos, et s'achever le 27 juillet, selon la presse britannique. Avant la suspension de la compétition mi-mars, Liverpool dominait outrageusement le championnat, devant Manchester City de l'aïlier international algérien Riyad Mahrez. Man City, qui compte un match en moins, accuse 25 points de retard sur les «Reds», à la recherche de leur premier titre depuis 30 ans.



**Koke : «Le huis clos, c'est très étrange»**

Le capitaine de l'Atlético Madrid, Koke, assure que "ça sera très étrange de jouer les matches à huis clos" lorsque le championnat reprendra en Espagne. "Nos supporters nous poussent sans cesse, on espère que ça durera le moins longtemps possible", explique Koke.



**L'AVENIR DE MILIK LIÉ À CELUI DE HIGUAIN ?**

Alors que la Juventus recherche un nouvel attaquant, Sarri aurait jeté son dévolu sur un de ses anciens joueurs au Napoli, en la personne d'Arkadiusz Milik. Pourtant, l'avenir du Polonais à Turin serait lié à celui de Higuain... Tout est lié. Depuis plusieurs semaines, la Juventus prospecte sur le marché des transferts, pour tenter de faire signer un nouvel attaquant. La piste la plus chaude, à l'heure actuelle, est celle menant à l'international polonais du Napoli Arkadiusz Milik. Pourtant, d'après les informations de Calciomercato, l'avenir du Polonais serait lié à celui de Gonzalo Higuain. Pas d'arrivée de Milik à prévoir, tant qu'il n'y a pas de départ de l'Argentin...

**PROLONGATION ACTÉE POUR CASEMIRO ?**

Judi, nous évoquons la volonté du Real Madrid de blinder son milieu de terrain Casemiro (28 ans, 35 matchs et 4 buts toutes compétitions cette saison) au-delà de juin 2021, malgré des discussions compliquées en pleine épidémie de coronavirus.

La radio Cadena COPE confirme la tendance ce vendredi et parle d'une affaire réglée ! En effet, le Brésilien aurait déjà signé un nouveau contrat le liant aux Merengues jusqu'en 2023, moyennant une belle revalorisation salariale. Le montant en question n'a pas été divulgué et l'information n'est, elle, pas encore officielle. Mais les signaux sont au vert et tout porte à croire que Casemiro continuera de rayonner dans l'entrejeu madrilène au cours des prochains mois.



**UPAMECANO RELANÇÉ PAR MAN UNITED ?**

Convité par Manchester United, le défenseur Dayot Upamecano semblait prendre la direction du Bayern Munich. Mais le club bavarois aurait finalement renoncé à recruter le joueur du RB Leipzig. Selon des informations du quotidien allemand Bild, le Bayern Munich aurait renoncé à recruter Dayot Upamecano. La crise financière engendrée par la pandémie liée au Coronavirus, aurait obligé les dirigeants bavarois à revoir leurs plans en matière de recrutement lors du prochain mercato estival. Du coup, Manchester United s'apprêterait à relancer le dossier annonce Sky Sports. L'international espoir français de 21 ans dispose d'un contrat jusqu'en juin 2021 et sa valeur est estimée entre 50 et 60 millions d'euros. Sur ce dossier, les Red Devils ne sont pas seuls. Arsenal serait également intéressé mais à l'image d'United, une non-qualification à la prochaine Ligue des Champions pourrait tout changer. Outre les deux clubs anglais, le PSG aurait également relancé le dossier suite au désistement du Bayern Munich.

**PJANIC AURAIT DIT OUI AU BARÇA**

Miralem Pjanic, le milieu de la Juventus Turin, dans le viseur du FC Barcelone, aurait donné son accord au club catalan. D'après La Gazzetta dello Sport de

ce vendredi, Miralem Pjanic (30 ans) a donné son accord au FC Barcelone. L'ancien lyonnais aurait accepté les conditions d'un futur contrat au Barça qui le piste depuis plusieurs semaines, souhaitant l'intégrer à son effectif, que devrait quitter le Croate Ivan Rakitic. Son transfert en Catalogne ne serait désormais plus lié qu'à un accord entre le Barça et son club de la Juve. La Vieille Dame est intéressée par le milieu brésilien Arthur et un échange pourrait se dessiner. Problème : le Barça n'aurait pas vraiment l'intention de se débarrasser d'Arthur. Affaire à suivre donc...



**MKHITARYAN VENDU AU RABAIS ?**

Alors qu'il souhaiterait rester à la Roma et ne pas revenir à Arsenal, Henrikh Mkhitaryan pourrait être cédé à un prix dérisoire par les Gunners. Difficile de dire qui a fait la bonne affaire entre Arsenal et Manchester United lorsque les deux clubs ont procédé à un échange entre Alexis Sanchez et Henrikh Mkhitaryan. Alors que les deux nommés ont été des flops dans leurs clubs respectifs, l'Arménien pourrait néanmoins, lui, retrouver la lumière alors qu'il est prêté par les Gunners à la Roma depuis le début de la saison et où il se plaît dans la formation de Paulo Fonseca (13 matchs de Serie A, 6 buts et 3 passes décisives). Des performances qui font que les Giallorossi aimeraient acquiescer définitivement l'ancien milieu du BVB. Une envie réciproque alors que le natif d'Erevan se plaît dans la capitale italienne où son premier enfant est né. D'ailleurs, une bonne nouvelle pourrait bientôt intervenir pour les deux parties. Le Corriere dello Sport rapporte ainsi que le joueur aurait réitéré ses envies de départ à la direction des canonniers. Sous contrat jusqu'en 2021 dans le nord de Londres, Arsenal aurait fixé le prix de départ de son protégé à seulement 10 millions d'euros alors qu'il en demandait encore 25 récemment dû aux problèmes liés à la crise sanitaire. A voir si la Roma et Mkhitaryan pourront bénéficier de ce « cadeau » des dirigeants londoniens.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

75<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945

## Le président Tebboune décrète le 8 mai "Journée nationale de la mémoire"

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a annoncé avoir décréter le 8 mai de chaque année "Journée nationale de la Mémoire", ordonnant le lancement d'une chaîne de télévision nationale spécialisée en Histoire.

"J'ai pris, à cette occasion, la décision d'instituer le 8 mai de chaque année, Journée nationale de la Mémoire, de même que j'ai donné des instructions pour le lancement d'une chaîne télévisée nationale spécialisée en Histoire, qui constituera un support pour le système éducatif dans l'enseignement de cette matière que nous voulons maintenir vivace pour toutes les générations", a déclaré M. Tebboune dans un message adressé à la nation à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire des Massacres du 8 mai 1945.

Le président de la République indique avoir instruit également de "parachever l'appellation des agglomérations et quartiers des villes des noms des martyrs de la résistance populaire et de la glorieuse Guerre de libération et d'élargir la restauration des monuments historiques pour témoigner, au fil des générations, du lourd tribut que notre peuple a payé pour faire face à la barbarie de l'occupation



coloniale et pouvoir vivre librement et dignement sur sa terre, fier de son passé duquel il s'inspire pour façonner son avenir dans une véritable démocratie et justice sociale". "Notre Histoire demeurera toujours au premier plan des préoccupations de l'Algérie nouvelle et de sa jeunesse, une Histoire que nous ne saurions, en aucun cas, omettre dans nos relations étrangères", lit-on dans le message du président. Le chef de l'Etat a appelé les "historiens à procéder aujourd'hui à l'élucidation de chaque recoin de cette étape et

de toutes les autres créées dans la mémoire de la nation", invitait ces spécialistes à "élucider avec un haut sens de crédibilité dans le récit afin de rendre justice aux générations montantes dans le droit à la connaissance des détails du passé".

Il a estimé, par ailleurs, que "la nation qui préserve son passé, se préserve elle-même, et accentue sa capacité de maturation de la conscience populaire pour faire échouer les manœuvres des courants et lobbies racistes de l'autre rive de la Méditerranée, et dont la

mentalité d'antan a été enterrée irrévocablement par la volonté du peuple".

Abordant les événements du 8 mai 1945, M. Tebboune a affirmé que ces massacres "ont mis à nu définitivement le véritable visage de la colonisation française", considérant que "la répression sanglante et sauvage de la colonisation abjecte demeurera une marque d'infamie collée au front du colonisateur qui a commis, 132 années durant, des crimes imprescriptibles à l'encontre de notre peuple malgré les multiples tentatives de les effacer".

En effet, a-t-il dit "ce sont là des crimes commis contre l'humanité et contre les valeurs civilisationnelles, car fondés sur l'épuration ethnique ayant pour objectif de remplacer les populations autochtones par l'apport de populations étrangères", indiquant que ces crimes "visaient à déraciner l'Algérien, à piller ses richesses et à effacer tout fondement de sa personnalité".

MDN

COVID-19

## L'ANP met à la disposition du peuple sahraoui un hôpital de campagne



Le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) a chargé les Services de la santé militaire de mettre à la disposition du peuple sahraoui un hôpital de campagne afin d'assurer toutes les prestations et assistances médicales nécessaires tout au long de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) que connaissent actuellement l'ensemble des pays du monde, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre du raffermissement des efforts de solidarité et de la promotion des relations humaines et fraternelles entre les deux peuples algérien et sahraoui notamment à l'ombre de la situation sanitaire actuelle relative à la propagation de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19), et sur ordre de Monsieur le Prési-

dent de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire a chargé les Services de la santé militaire de mettre à la disposition du peuple sahraoui un hôpital de campagne afin d'assurer toutes les prestations et assistances médicales nécessaires tout au long de la pandémie que connaissent actuellement l'ensemble des pays du monde", note la même source. Il convient de souligner que l'Algérie avait présenté au peuple sahraoui, 30 avril 2020, des aides humanitaires composées de produits alimentaires et d'équipements pharmaceutiques acheminées par des avions militaires depuis la Base aérienne de Boufarik/1<sup>ère</sup> Région militaire.

MÉDIAS-PUBLICITÉ

## Distribution de la publicité publique : "15 critères objectifs" retenus en attendant une loi sur la publicité (Pdg ANEP)

Le Président-directeur général (P-dg) de l'Agence nationale d'édition et de publicité (Anep), Larbi Ounoughi, a annoncé, mercredi, l'adoption de "15 critères objectifs" dans la distribution de la publicité publique, au titre de la phase de transition, en attendant la promulgation de la loi sur la Publicité. Invité de l'émission "Liqaa Khas" sur la chaîne de télévision algérienne El Hayet, M. Ounoughi a affirmé qu'"au titre de la phase de transition et dans l'attente de la promulgation d'une loi sur la Publicité, nous avons adopté 15 critères objectifs dans la distribution des pages de publicité publique sur les journaux par souci de transparence et de justice pour garantir une presse forte".

Il s'agit, selon le même responsable, de "la définition du nombre de tirage et des chiffres de vente" pour chaque titre de presse, et du respect des règles de professionnalisme, en s'assurant que la gestion soit confiée à des professionnels de la presse. Il a cité, en outre, d'autres critères, à savoir: ne pas faire l'objet de poursuite judiciaire pour des affaires de corruption comme l'évasion fiscale, qui constituerait un paradoxe juridique, soulignant que "l'Etat est en droit de protéger sa publicité publique qui est un dé-

nié public". "Être titulaire d'un registre de commerce et l'inscription au fichier des impôts comptent parmi les conditions d'accès d'un quotidien à la publicité, a-t-il fait savoir.

L'appui apporté par l'Etat à la presse est multiforme dont la subvention du prix du papier, l'appui consacré aux sièges des titres de la presse, en sus de l'aide indirecte de plus de 40 milliards de dinars comme recettes de la publicité durant les quatre dernières années (au profit de la presse écrite-papier), a souligné M.Ounoughi, ajoutant qu'"il n'existe pas de différence de traitement entre presse publique et privée, car nous adoptons le principe de presse nationale". Le P-dg de l'ANEP a fustigé la méthode de gestion de l'agence sous l'ancien système, lors de ces dernières années, une période exploitée "comme moyen d'enrichissement illicite par des forces non médiatiques qui ont contribué à la publication de 40 journaux n'ayant aucun lien avec le domaine de l'information".

À titre d'exemple, le même responsable a cité "des hebdomadaires qui paraissent 3 fois par semaine, la détention de deux journaux ou plus portant le même nom ou encore des journaux qui

bénéficient de la pu blicité mais ne sont pas tirés ni parviennent au lecteur".

Il y a aussi, poursuit M. Ounoughi, "ceux qui ont transféré illégalement les fonds de la publicité à l'étranger". "Cette corruption et ces violations doivent cesser. Les services de la Gendarmerie nationale et de l'inspection générale des finances mènent des enquêtes au sujet de ces violations", a-t-il soutenu. Soulignant que "23 journaux ont cessé de paraître, faute de publicité et en raison de la pandémie de COVID-19", le P-dg de l'ANEP a déploré "la non amélioration des conditions des journalistes travaillant pour ces journaux, malgré les fonds colossaux qu'ils (journaux) ont obtenus de la publicité publique durant les quatre dernières années".

Il a rappelé que "le quotidien Ennahar a obtenu 113 milliards de centimes, tandis que Le Temps d'Algérie" a eu 54 milliards de centimes". "L'assainissement de l'ANEP se poursuit en tant qu'engagement pour l'édification d'une presse nationale forte", a-t-il assuré, précisant que les perspectives futures de l'entreprise "est d'être parmi les 20 meilleures entreprises commerciales et économiques sur la scène nationale".

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

## Arrestation de sept narcotrafiquants et saisie de plus de 53 kg de kif traité dans plusieurs wilayas

Sept narcotrafiquants ont été arrêtés et plus de 53 kilogrammes de kif traité saisis mercredi par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) à Skikda, Tlemcen Ouargla et Adrar, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement combiné de l'ANP a saisi, le 6 mai 2020 à Skikda en 5<sup>ème</sup> Région militaire, 37 kilogrammes de kif traité, tandis que d'autres détachements combinés de l'ANP ont arrêté sept (7) narcotrafiquants et saisi 16,3 kilogrammes de la même substance et trois (03) véhicules touristiques, et ce, lors d'opérations distinctes menées à Tlemcen en 2<sup>ème</sup> RM, Ouargla en 4<sup>ème</sup> RM et Adrar en 3<sup>ème</sup> RM", précise la même source. Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont

démantelé, à Mostaganem en 2<sup>ème</sup> RM, un réseau criminel composé de quatre (4) individus, spécialisé dans la falsification des billets de banque de 2000 DA", ajoute le communiqué, précisant que cette opération "s'est soldée par la saisie d'une somme d'argent falsifié, estimée à 620 millions de centimes, ainsi que des équipements informatiques". Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, à Bordj Badji Mokhtar et In-Guezzam en 6<sup>ème</sup> RM, deux (2) personnes et saisi huit (8) véhicules tout-terrains chargés de 10 tonnes de denrées alimentaires et 1,7 tonne de produits détergents destinés à la contrebande, alors que des Garde-côtes ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de neuf (9) individus à bord d'une embarcation de construction artisanale à El-Kala en 5<sup>ème</sup> RM".

APS